



**CENTRE D'ÉTUDES  
STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE**

**Séminaire des Dirigeants Émergents du  
Secteur de la Sécurité**

**PROGRAMME**

**Washington, D.C.**

**10 - 28 juin 2019**





# CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

## SÉMINAIRE DES DIRIGEANTS ÉMERGENTS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

10 - 28 juin 2019  
Washington, DC

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### TABLE DES MATIERES

Introduction

Carte de l'Afrique

Séance d'ouverture et présentation générale du cours

**Discours liminaires** : L'évolution du paysage de la sécurité en Afrique : contraintes et opportunités

#### **Module 1 : Leadership Stratégique**

Séance plénière 1 : Le leadership stratégique

Séance plénière 2 : La pensée critique

Séance plénière 3 : Leadership et changement

Séance plénière 4 : La gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Afrique

Séance plénière 5 : L'élaboration d'une stratégie pour la sécurité nationale

## **Module 2 : Approches stratégiques**

Séance plénière 6 : Les tendances aux conflits violents

Séance plénière 7 : Les tendances à la démocratisation

Séance plénière 8 : La criminalité transnationale

Séance plénière 9 : L'extrémisme violent

Séance plénière 10 : La sécurité maritime

## **Module 3 : Mécanismes pour la sécurité régionale en Afrique**

Séance plénière 11 : Les approches régionales

Séance plénière 12 : L'architecture de la paix et de la sécurité en Afrique

Séance plénière 13 : Subsidiarité et organisations régionales

Séance plénière 14 : L'ONU et A3

Séance plénière 15 : Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) de l'ONU

Séance plénière 16 : Les Objectifs de développement durable de l'ONU

## **Module 4 : Comment tirer le meilleur parti possible des acteurs extérieurs à l'Afrique**

Séance plénière 17 : Comment tirer le meilleur parti possible de l'assistance extérieure

Séance plénière 18 : L'Union européenne

Séance plénière 19 : L'assistance des États-Unis en matière de sécurité

Séance plénière 20 : La Chine

Séance plénière 21 : Les autres partenaires bilatéraux

Séance plénière 22 : Les organisations multilatérales

## Introduction

Dans un monde en constante évolution où les défis en matière de sécurité continuent de changer, il est important que les dirigeants africains soient également dynamiques et adaptables. La prise de décisions stratégiques intelligentes dans un monde volatil, incertain, complexe et ambigu offre un certain avantage concurrentiel. Bien qu'il soit difficile de gérer l'incertitude, les dirigeants stratégiques non seulement anticipent l'incertitude mais cherchent aussi à l'exploiter et à l'utiliser comme une occasion de changement transformationnel.<sup>1</sup>

Le Centre d'études stratégiques sur l'Afrique organise ce programme pour aider les dirigeants africains dans le secteur de la sécurité (à la fois militaires et civils) à acquérir des compétences appropriées pour répondre aux préoccupations de leur continent en matière de sécurité.

*Il n'y a jamais eu un moment dans l'histoire de l'Afrique moderne où la question des dirigeants et de la qualité du leadership a été aussi importante qu'aujourd'hui. La nécessité d'un leadership africain capable de comprendre les menaces, les défis et les opportunités de la mondialisation, les impératifs de démocratisation et de bonne gouvernance, la vision d'un avenir préféré ainsi que la capacité et l'engagement à le réaliser, est clairement cruciale. À la lumière des problèmes endémiques auxquels l'Afrique est confrontée, la première génération de dirigeants africains a fait l'objet de critiques sévères.*

(Prof. Ahmed Mohiddin, *Africa Leadership*, 1998)<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Voir Patrick Porter, « Taking Uncertainty Seriously: Classical Realism and national Security », *European Journal of International Security* Vol. 1, N° 2 (juillet 2016), 239-260.

<sup>2</sup> Voir Ahmed Mohiddin, « Africa Leadership: The Succeeding Generation, Challenges and Opportunities », 1998 ; Disponible à <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/CAFRAD/UNPAN007927.pdf>



## À PROPOS DU CESA

Depuis sa création en 1999, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique sert de forum de recherche, de programmes académiques et de plateforme d'échanges d'idées dans le but d'améliorer la sécurité des citoyens en renforçant l'efficacité et la responsabilité des institutions africaines, en soutien à la politique des États-Unis à l'égard de l'Afrique.

### VISION

*La sécurité pour tous les Africains, assurée par des institutions efficaces et redevables aux citoyens.*

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique s'est donné pour mission de concrétiser la vision d'une Afrique sans violence armée organisée et garantie par des institutions africaines déterminées à protéger les citoyens du continent. Cet objectif souligne l'engagement du Centre à contribuer à obtenir des résultats tangibles en collaborant avec ses partenaires africains, qu'il s'agisse de militaires ou de civils, d'institutions publiques, privées ou de la société civile au niveau national ou régional. Chacun a un rôle important à jouer en vue d'atténuer les facteurs complexes de conflit sur le continent. La responsabilité vis-à-vis des citoyens constitue un élément important de notre vision, car elle conforte la notion que pour être efficaces, les institutions de sécurité doivent non seulement être « fortes », mais aussi être attentives aux droits et à la protection des citoyens.

### MISSION

*Faire progresser la sécurité en Afrique en favorisant l'entente, en offrant une plateforme de confiance favorable au dialogue, en créant des partenariats durables et en favorisant des solutions stratégiques.*

La mission du Centre d'études stratégiques de l'Afrique est basée sur la production et la diffusion du savoir par la recherche, les programmes académiques, la communication stratégique et à travers les chapitres de communautés d'étudiants. Sur la base d'expériences pratiques et d'enseignements acquis sur les efforts accomplis en matière de sécurité sur le continent, le Centre génère des perspectives et des analyses pertinentes qui pourront renseigner les praticiens et les décideurs politiques sur les problèmes de sécurité les plus pressants à relever. Reconnaissant que répondre aux graves défis ne peut s'accomplir que par des échanges sincères et réfléchis, le Centre met à la disposition de ses différents partenaires des plateformes virtuelles ou de communication directe qui leurs permettent d'échanger des points de vue sur les priorités et les bonnes pratiques. Ces échanges multiplient les relations qui, à leur tour, sont maintenues au fil du temps par le biais de chapitres de communautés d'étudiants, de communautés d'intérêt, de programmes de suivi du Centre et par un dialogue permanent entre les participants et le personnel du CESA. Ce dialogue, imprégné des expériences vécues et de nouvelles analyses, permet aux partenaires du Centre de se former en continu et agit comme catalyseur d'actions concrètes.

### MANDAT

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique est un organisme du Département de défense des États-Unis, créé et financé par le Congrès américain, pour l'étude des problèmes sécuritaires en Afrique et sert de forum de recherche bilatérale et multilatérale, de communications, d'échange d'idées et de formations ouvert aux civils comme aux militaires. (10 U.S.C 342)



## Pourquoi conduire ce programme ?

Il existe un consensus parmi les dirigeants, les universitaires et les praticiens africains sur le fait qu'un leadership efficace, éthique et stratégique est essentiel au succès du continent. Les participants ont déjà reçu une quantité considérable d'enseignements sur le professionnalisme, l'éthique et le leadership ainsi que la prise de décisions grâce à une formation militaire formelle et à des expériences non universitaires. Cependant, comme l'a déclaré le Général Frimpong, « les bons leaders se développent à travers un processus sans fin d'apprentissage, d'éducation, de formation et d'expérience ».<sup>3</sup> De plus, la nomination des participants par leur gouvernement pour participer à ce programme indique que leur performance passée et leur potentiel dans ces domaines sont tenus en haute estime. Nous honorerons ces réalisations et nous nous efforcerons de les mettre à profit d'une manière significative et utile.

L'objectif primordial du programme est de fournir aux participants des outils pratiques et efficaces sur lesquels ils pourront s'appuyer pour contribuer à la sécurité et au développement de leur pays. Plus précisément, nous cherchons à faire ce qui suit :

- Examiner les idées actuelles sur le concept de leadership solide (des personnes et des institutions), la prise de décisions, le professionnalisme militaire et l'éthique.
- Sensibiliser davantage aux questions concernant les réponses stratégiques appropriées aux menaces actuelles et émergentes pour la sécurité dans toute l'Afrique.
- Renforcer votre maîtrise de la stratégie pour la sécurité.

## **L'approche universitaire**

Reconnaissant la diversité des défis et des possibilités en matière de gouvernance du secteur de la sécurité, ce programme cherchera à tirer plus intentionnellement des leçons importantes et à développer de bonnes pratiques par le biais des activités suivantes :

- a) Des séances plénières qui renforcent l'apprentissage par les pairs en mettant l'accent sur les applications pratiques et les principes d'une bonne gouvernance du secteur de la sécurité ;
- b) Des discussions en petits groupes qui renforcent les objectifs d'apprentissage et incitent les participants à aborder à la fois des questions générales au niveau gouvernemental et des questions techniques plus spécifiques ;
- c) Des études de cas en tant que méthodes de recherche impliquant un examen approfondi et détaillé de l'expérience d'un certain nombre de pays, ainsi que des conditions contextuelles connexes ;
- d) Un exercice d'écriture consistant en la rédaction d'un document individuel original de 4 à 6 pages ;
- e) Un exercice de simulation interactif conçu pour renforcer les concepts analysés pendant le cours et vous encourager à réfléchir stratégiquement à la meilleure façon de les appliquer.

L'atelier sera conduit en anglais, en français et en portugais. Le programme sera mené selon une politique stricte de non-attribution.

---

<sup>3</sup> Brigadier General Daniel K. Frimpong, « Appendix Two », *Leadership and the Challenges of Command*, AFRAM Publications, (Accra: 2003), p. 156.

## **Exercice de simulation :**

Cet exercice utilisera une étude de cas fictive pour inciter les participants à utiliser les principes d'un leadership et d'une prise de décisions efficaces au niveau stratégique, discutés dans le module 1 ; à aborder une série de menaces à la sécurité qui se renforcent les unes les autres, similaires à celles analysées dans le module 2 ; à prendre en compte l'architecture de paix et de sécurité de l'UA, comme discuté dans le module 3 et à mettre à profit l'apport d'acteurs extérieurs et l'assistance pour résoudre un conflit, comme exploré au module 4. Cet exercice a deux grands objectifs. Tout d'abord, les participants auront l'occasion de collaborer à un exercice de résolution de problèmes. Et ensuite, les participants démontreront le rôle central d'un leadership efficace et d'une prise de décisions stratégique dans la mise en œuvre d'une réforme transformationnelle en Afrique.

## **Format et exigences du programme**

Le leadership et les approches stratégiques, la prise de décisions éthiques et les normes de comportement exemplaire constitueront les principes fondamentaux du programme. Ces thèmes seront abordés dans les quatre modules suivants : leadership stratégique, approches stratégiques, mécanismes de sécurité régionale et comment tirer le meilleur parti possible des acteurs extérieurs à l'Afrique. Les modules sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Le troisième module, qui porte sur les mécanismes de sécurité régionale, sera renforcé par une visite de terrain à l'UA-ONU et à l'ONU à New York.

## **Guide pédagogique**

Ce guide pédagogique fournit une vue d'ensemble des documents universitaires et des questions politiques clés liées au leadership éthique et stratégique dans le secteur de la sécurité en Afrique. Le document s'articule autour des quatre modules de ce programme. Pour chaque module, le guide pédagogique donne une brève introduction et formule des questions pour la discussion. Nous fournissons une sélection d'articles, dont le but essentiel est de vous permettre, à vous et à vos collègues, de tirer le meilleur parti des présentations. Le CESA se rend compte que le guide pédagogique couvre probablement plus de questions et de documents qu'il n'est possible d'en discuter suffisamment dans le temps disponible. Nous espérons que vous utiliserez ces documents comme ressources même après la fin du programme.

Nous vous encourageons à nous faire part de vos questions et suggestions concernant les documents et le cours en général. La qualité de nos programmes et de nos cours a grandement bénéficié de la volonté enthousiaste des anciens participants d'offrir du feedback et des suggestions constructives. Les planificateurs et les animateurs de ce cours sont tout à fait disposés à discuter de sujets spécifiques avec vous. Nous vous encourageons à les consulter, de même que nous vous encourageons à lire les documents qui vous sont assignés et à participer activement à vos groupes de discussion.





## Séance d'ouverture et présentation générale du cours

**Format :** Présentation en séance plénière

**Objectif :**

- Comprendre les objectifs pédagogiques, l'organisation et les exigences de ce programme.

**Contexte :**

Un leadership efficace est essentiel à la création et à l'entretien d'une armée professionnelle. Le leadership est la capacité d'influencer les personnes et les actions. L'acceptation à long terme d'un tel leadership dépend d'un ensemble commun de normes éthiques. Le leadership dans le secteur de la sécurité comporte trois niveaux généraux – supérieur, intermédiaire et subalterne – chacun ayant ses propres fonctions et responsabilités. Le Programme à l'intention des leaders émergents du secteur de la sécurité mettra l'accent sur les responsabilités et les outils d'un leadership supérieur efficace.

Ce cours soutient que le leadership efficace n'est pas un sujet isolé, mais qu'il se retrouvera dans les différents modules du programme. Divers conférenciers lors de chacun des quatre modules mettront l'accent sur les défis particuliers du leadership.

1. *Le leadership stratégique* : Ce module traitera des défis inhérents à l'exercice du leadership au niveau stratégique. Il soulignera l'importance d'un leadership efficace dans la gouvernance du secteur de la sécurité et analysera l'expérience (tant militaire que civile) de l'Afrique tout au long de son histoire. La discussion vise à mettre en lumière les principes clés d'un leadership efficace et à examiner comment ils pourraient être appliqués dans les pays africains. Il explore le concept de la pensée critique et la façon dont elle peut générer le changement. Ce module présente également aux participants la conception, l'affectation des ressources et la mise en œuvre des stratégies de sécurité nationale. Il se termine par une discussion de groupe sur les fortes corrélations entre le leadership stratégique et le changement.
2. *Approches stratégiques* : En plus de mettre en lumière les défis actuels et émergents auxquels l'Afrique est confrontée en matière de sécurité, ce module abordera le rôle du secteur de la sécurité pour relever ces défis selon une approche stratégique. Le but principal de ce module est de fournir le contexte dans lequel des stratégies efficaces sont élaborées et exécutées.
3. *Mécanismes pour la sécurité régionale en Afrique* : Bien que la mise en place de mécanismes de coopération en matière de sécurité ne soit pas nouvelle en Afrique, elle a récemment pris de l'ampleur avec l'Union africaine. La nature transnationale de nombreuses menaces a contraint les pays africains à adopter des mécanismes de sécurité régionale. Ce module sera exploré dans le cadre d'une série de sessions de concert avec la représentation de l'UA à l'ONU à New York.
4. *Comment tirer le meilleur parti possible des acteurs extérieurs à l'Afrique* : Ce module explorera le rôle que les partenaires internationaux jouent dans le renforcement de la sécurité afin d'aider le continent à parvenir à la paix et à la stabilité. Il permettra d'évaluer les

différentes actions entreprises par la communauté internationale à cette fin. Il donnera aux professionnels africains de la sécurité l'occasion de discuter du rôle de l'Afrique sur la scène internationale.

## Discours liminaires : L'évolution du paysage de la sécurité en Afrique : contraintes et opportunités

**Format :** Présentation en séance plénière

### **Objectifs :**

- Décrire l'environnement international.
- Discuter des contraintes et des opportunités de la politique internationale.
- Explorer les moyens par lesquels les pays africains peuvent naviguer avec succès les complexités des interactions internationales entre les nations.

### **Contexte :**

Dans un monde en évolution et en cours de mondialisation où l'autarcie n'est plus une option, il faut avoir une compréhension globale de la politique internationale pour bien jouer sa main et naviguer adéquatement avec une boussole et une vision. Quelle que soit la position qu'on peut avoir sur la contribution et le rôle de l'Afrique dans le monde, il reste douloureusement vrai aujourd'hui que le continent lutte pour assurer une véritable sécurité à ses populations. Par conséquent, un changement de paradigme est nécessaire pour mieux maîtriser les principaux déterminants des comportements et des résultats internationaux.

Depuis plusieurs décennies, l'approche conventionnelle pour comprendre l'Afrique dans les relations internationales consiste à traiter les États africains comme de simples bénéficiaires des caprices des autres acteurs.<sup>4</sup> Remettant en question cette approche, ce programme cherche à considérer les États et les acteurs politiques africains comme des sujets/agents historiques sérieux et réels à part entière. Évaluer leurs interventions invite donc à analyser l'impact concret de l'action collective des États africains dans les forums internationaux ainsi que la mesure dans laquelle l'Afrique est utilisée par d'autres acteurs, et à explorer les opportunités et/ou les contraintes pour les projets collectifs ou ceux individuels des États africains.

En un mot, les dirigeants africains du secteur de la sécurité devraient comprendre que leur continent continue d'être fortement affecté par les intérêts et les ambitions des puissances extérieures, et l'intervention africaine a besoin qu'on s'intéresse à la fois à la structure interne de cette intervention et aux structures internationales plus larges dans lesquelles elle a lieu.

### **Questions de discussion:**

- Comment évaluez-vous le rôle de l'Afrique dans l'environnement international ?
- Comment la mondialisation affecte-t-elle votre pays et votre continent ?
- Dans notre environnement mondialisé, comment les dirigeants africains gèrent-ils les questions de sécurité stratégique ?
- Comment les dirigeants africains devraient-ils transformer les contraintes en opportunités ?

### **Lecture obligatoire:**

Sharkdam Wapmuk et Oluwatooni Akinkwotu, « The Dynamics of Africa in World Affairs: From Afro-Pessimism to Afro-Optimism? » *Brazilian Journal of African Studies*, 2, 4 (juillet-déc. 2017) : 11-29 ; <https://seer.ufrgs.br/rbea/article/view/75450/47053>  
Disponible en portugais : <https://doi.org/10.22456/2448-3923.75450>

---

<sup>4</sup> Voir Christopher Clapham, *Africa and the International System: The Politics of State Survival*, Cambridge University Press, 1996.



## Module I : Le leadership stratégique

Ce premier module constitue la matrice dans laquelle la conversation de trois semaines aura lieu. Certains dirigeants attendent d'avoir des certitudes, en s'appuyant sur des hypothèses existantes qui peuvent changer rapidement, perdant ainsi les occasions de façonner l'avenir. D'autres acceptent l'incertitude comme un fait acquis et prennent les mesures nécessaires pour anticiper l'avenir.<sup>5</sup> On peut soutenir que les dirigeants qui réussissent dans un monde incertain sont ceux qui ont une approche stratégique, qui essaient constamment de comprendre et de suivre les forces du changement dans leur environnement sociopolitique. Ils recherchent le juste équilibre entre la connaissance et l'imagination. Ils savent comment réfléchir sur l'incertitude et s'organiser pour réduire les surprises et gérer les risques.<sup>6</sup>

L'Afrique a besoin de penseurs critiques capables de définir clairement leurs objectifs et d'élaborer un plan d'action stratégique, chaque objectif étant divisé en tâches et chaque tâche ayant une liste de ressources nécessaires et un calendrier précis. Essentiellement, ces dirigeants devraient faire preuve de souplesse dans la conception de leurs plans en créant des points de repère dans leur réflexion pour examiner les progrès accomplis.<sup>7</sup> Ensuite, ils se servent de ces points de repère comme guide et reconnaissent la possibilité de réviser leurs plans au besoin. Ils possèdent une capacité innée à être proactifs et à anticiper le changement, plutôt que d'être réactifs aux changements.<sup>8</sup>

Afin de baliser la suite du dialogue, ce module prépare le terrain pour les concepts de leadership stratégique et les approches qui cadrent le programme de trois semaines. Il aborde la notion de leadership stratégique et discute de l'importance de la pensée critique et de la façon dont un leadership solide jumelé à une pensée critique peut mener au changement. Il comprend également des séances sur la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité et sur la façon d'élaborer, de financer et de mettre en œuvre une stratégie de sécurité nationale. Dans l'ensemble, il est important de se rappeler qu'un leadership efficace se situe à tous les niveaux (stratégique, opérationnel et tactique) et qu'il s'agit autant de réfléchir que de motiver et de suivre.

---

<sup>5</sup> Voir <https://www.foreignaffairs.com/sponsored/gradschoolforum/nyu-school-professional-studies>

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Voir <https://www.cssp.com/CD0808b/CriticalStrategicThinkingSkills/>

<sup>8</sup> Ibid.



## Séance plénière 1 : Le leadership stratégique

**Format :** Présentation en séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs :**

- Fournir une base pour le premier module en analysant les principes du leadership stratégique dans un contexte africain.
- Explorer comment le leadership stratégique pourrait constituer une condition préalable au changement.

### **Contexte :**

Selon Wren et Price, le leadership est « un processus d'influence mutuelle entre les dirigeants et leurs partisans, dans lequel chaque participant agit en tant que membre d'un collectif dans un environnement complexe et en constante évolution dans le but d'atteindre les objectifs désirés ». <sup>9</sup> Bien qu'il existe différentes façons d'étudier le leadership, ce programme met l'accent sur le leadership stratégique, c'est-à-dire la capacité de penser stratégiquement dans un environnement instable et incertain, et de fournir un leadership transformationnel pour influencer les résultats.

*La philosophie africaine :* Un rapide coup d'œil à l'histoire de l'Afrique révèle qu'un tel leadership, selon lequel le dirigeant reconnaît qu'il dirige en raison du consentement de ses partisans, peut être trouvé dans plusieurs régions africaines, comme le démontre la philosophie *Ubuntu* en Afrique australe. <sup>10</sup> *Ubuntu* est une philosophie éthique ou humaniste axée sur les allégeances et les relations entre les personnes. Une philosophie similaire s'articulant autour de la pensée qu'à travers notre interaction avec nos semblables, nous découvrons nos propres qualités humaines, se retrouve en Afrique de l'Ouest, dans *Kurukan Fuga* <sup>11</sup> ou la Charte du Mandé, qui a établi la Fédération des clans Mandinka sous un seul gouvernement et a défini les lois selon lesquelles le peuple Malinké devrait vivre.

*Caractéristiques du leadership stratégique :* Loin de recourir à la force ou aux menaces, le leadership stratégique s'appuie sur le dialogue pour obtenir l'appui des membres de l'équipe en les influençant d'une manière qui incite à contribuer au succès. Les dirigeants stratégiques sont toujours tournés vers l'avenir plutôt que d'essayer de suivre les tendances ou de regarder derrière eux. <sup>12</sup> Ils gardent la main sur le pouls de leur institution pour s'assurer qu'ils sont prêts à faire face à l'avenir. Ouverts à des points de vue différents, ils encouragent les membres de leur équipe à les questionner et à les interpeller sur les actions et les projets afin d'entendre de nouvelles idées et de découvrir de nouveaux points de vue. <sup>13</sup>

*Approches du leadership stratégique :* Au lieu d'un contrôle total sur la prise de décisions, le leadership stratégique crée un environnement favorable dans lequel les subordonnés sont encouragés à participer à la prise de décisions en offrant leurs propres opinions, idées et suggestions. Ce qui distingue le leadership ordinaire du leadership stratégique, c'est la discipline

---

<sup>9</sup> J. Thomas Wren et Terry L. Price, *The Values of Presidential Leadership*, New York: Palgrave/Macmillan, 2007, p. 215.

<sup>10</sup> Voir <https://historyplex.com/ubuntu-african-philosophy>

<sup>11</sup> Voir <https://en.unesco.org/mediabank/23135/>

<sup>12</sup> Voir <https://study.com/academy/lesson/strategic-leadership-definition-characteristics-examples.html>

<sup>13</sup> Ibid.

de la pensée.<sup>14</sup> Avec une vision et une mission convaincante, le dirigeant stratégique attirera les personnes qu'il faut, celles qui s'engageront à atteindre les buts et objectifs à long terme de l'institution, fournissant ainsi la motivation intrinsèque nécessaire pour faire face aux difficultés et aux revers. Le leadership stratégique favorise également un environnement stimulant où chacun peut développer et déployer ses talents et ses compétences pour atteindre les objectifs institutionnels.

**Questions de discussion :**

- Quelle nuance, le cas échéant, voyez-vous entre le leadership ordinaire et le leadership stratégique ?
- Quels types de défis en matière de leadership et de prise de décisions vos pairs et vous-même rencontrez-vous régulièrement dans votre pays ?
- Les principes de leadership et de prise de décisions changent-ils actuellement dans votre armée ? Si oui, pourquoi ? Comment évoluent-ils ?

**Lectures obligatoires :**

Eckert, R. et Rweyongoze, S., 2015. Leadership Development in Africa: A Focus on Strengths. Livre blanc. Center for Creative Leadership. <https://www.ccl.org/wp-content/uploads/2015/04/leadershipDevelopmentAfrica.pdf>

Kwesi Aning et Joseph Siegle, « Deep Commitment, High Expectations: The Values of the Next Generation of African Security Sector Leaders », *Africa Defense Forum*, 12 juillet 2018. <http://adf-magazine.com/deep-commitment-high-expectations/>

Disponible en français : <http://adf-magazine.com/engagement-profond-attentes-elevees/?lang=fr>

---

<sup>14</sup> Voir Mark Grandstaff et Georgia J. Sorenson, *Strategic Leadership: The General's Art*, Vienna, VA : Management Concepts, 2009.

## Séance plénière 2 : Réflexion critique

**Format:** Présentation plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs :**

- Discuter de ce qu'implique la réflexion stratégique.
- Examiner son rôle dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie sécuritaire en Afrique.

### **Contexte :**

Dianne Halpern, psychologue cognitive de renom, propose la définition de travail suivante de la réflexion critique :

« La réflexion critique est l'utilisation de ces compétences ou stratégies cognitives qui augmentent la probabilité d'un résultat souhaitable. Elle est utilisée pour décrire une pensée réfléchie, raisonnée et orientée vers un but – le genre de pensée nécessaire pour résoudre des problèmes, formuler des inférences, calculer des probabilités et prendre des décisions, lorsque le penseur utilise des compétences qui sont réfléchies et efficaces pour le contexte particulier et le type de tâche de la pensée. »<sup>15</sup>

Elle souligne l'importance de l'utilisation consciente et délibérée d'une approche axée sur les processus pour évaluer et résoudre un problème. Cette approche souligne l'importance de la discipline en évitant les erreurs cognitives afin d'identifier et d'examiner les différentes options, pour finalement choisir la meilleure option sur la base de critères clairs et réfléchis.<sup>16</sup>

Même dans un secteur qui produit un environnement complexe et chargé de réflexion critique, les défis auxquels sont confrontés les professionnels africains de la sécurité se distinguent. Les menaces pour la sécurité de l'Afrique sont essentiellement irrégulières, et elles trouvent leur origine dans un ensemble complexe et diversifié de problèmes sociaux, économiques et politiques qui défient toute solution simple.<sup>17</sup> Dans un tel contexte, les outils et systèmes traditionnels du secteur de la sécurité peuvent ne pas être fiables, ou même faire partie du problème dans les cas où le secteur de la sécurité peut avoir été corrompu ou politisé.<sup>18</sup> Ceci place un lourd fardeau sur les épaules du décideur, qui doit identifier les problèmes, les outils et les solutions alors que de nombreuses approches orthodoxes en matière de sécurité peuvent être inefficaces ou contre-productives.

La méthode d'adaptation itérative axée sur le problème (AIAP), décrite par Andrews, Pritchett et Woolcock, est une approche de la résolution de problèmes dans des ensembles complexes et limités de problèmes d'information. L'AIAP est basée sur le principe consistant à commencer par le problème et à produire des solutions par itération en utilisant quatre principes de base :

« Tout d'abord, l'AIAP se concentre sur la résolution de problèmes de performance identifiés et définis au niveau local. Deuxièmement, elle cherche à créer un « environnement habilitant » pour la prise de décisions qui encourage la

---

<sup>15</sup> Halpern, D. F. (2014). *Thought and knowledge: An introduction to critical thinking* (5<sup>e</sup> éd.). New York, NY, US: Psychology Press.

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Williams, Paul. *War and Conflict in Africa* (2<sup>e</sup> éd.) Polity Press (2016), p.38-40.

<sup>18</sup> Ouedraogo, Emile. *Advancing Military Professionalism in Africa* (2016) <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ARP06EN-Advancing-Military-Professionalism-in-Africa.pdf>

« déviance positive » et l'expérimentation. Troisièmement, elle intègre cette expérimentation dans des boucles de rétroaction très serrées qui facilitent un apprentissage expérientiel rapide. Quatrièmement, elle mobilise activement un large éventail d'agents pour assurer que les réformes seront viables, légitimes, pertinentes et durables. »<sup>19</sup>

Un processus comme l'AIAP pourrait aider les pays africains à renforcer les capacités de l'État et promouvoir la mise en œuvre des politiques.

### **Questions pour la discussion :**

- Pourquoi la réflexion critique constitue-t-elle une compétence importante et nécessaire pour la gouvernance ?
- Comment les compétences de la réflexion critique peuvent-elles être appliquées aux problèmes stratégiques, opérationnels et tactiques ?
- Quels sont les quatre (4) principes fondamentaux de l'AIAP ?
- Comment l'AIAP peut-elle combler les lacunes dans les capacités en Afrique ?

### **Lectures obligatoires:**

Matt Andrews, Lant Pritchett, Michael Woolcock, « Escaping Capability Traps through Problem Driven Iteration Adaption (PDIA) », *CID Working Paper N° 240, Juin 2012*. <https://www.cgdev.org/publication/escaping-capability-traps-through-problem-driven-iterative-adaptation-pdia-working-paper>

---

<sup>19</sup> Matt Andrews, Lant Pritchett, Michael Woolcock, « Escaping Capability Traps through Problem Driven Iteration Adaption (PDIA) », *CID Working Paper N° 240, Juin 2012*. <https://www.cgdev.org/publication/escaping-capability-traps-through-problem-driven-iterative-adaptation-pdia-working-paper>

## Séance plénière 3 : Leadership et changement

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Discuter du leadership comme ingrédient clé dans le progrès de la société.
- Explorer comment des stratégies de leadership efficaces aident à surmonter les problèmes.
- Mettre en lumière l'importance de l'adaptabilité pour un leadership efficace.

### **Contexte :**

Une combinaison de défis actuels et émergents en matière de sécurité et de développement exige des dirigeants transformationnels qui, par la force de leur vision et de leur personnalité, pourraient inspirer leurs partisans à changer leurs attentes, leurs perceptions et leurs motivations pour travailler vers des objectifs communs. Le leadership stratégique consiste à établir des programmes et non pas seulement à réagir à ces programmes, à cerner les problèmes et à effectuer des changements qui entraînent des améliorations importantes plutôt qu'à gérer le changement.<sup>20</sup> Le leadership stratégique consiste à anticiper les chocs et les catastrophes. Ses capacités d'adaptabilité permettent aux dirigeants stratégiques non seulement de changer, mais surtout d'être le catalyseur de ce changement.

Pour déclencher un « changement dans les règles du jeu », et donc compter comme un exemple de changement transformationnel, les dirigeants devaient aller au-delà de la simple amélioration de l'efficacité du système existant.<sup>21</sup> Lorsque des dirigeants forts limitent leurs activités à la mise en œuvre efficace des règles du jeu existantes, cela constitue une bonne gestion plutôt qu'un leadership. Le leadership exige des dirigeants qu'ils constatent quand les règles du jeu existantes empêchent la pleine réalisation d'un potentiel particulier et qu'il est nécessaire d'instaurer un nouvel ensemble de normes et de modèles de comportement.<sup>22</sup> Le leader doit ensuite définir une vision du changement et s'engager dans un processus susceptible de faciliter ce changement.

L'Afrique a besoin d'une nouvelle équipe de dirigeants conscients du fonctionnement de la politique ou des relations internationales, afin de savoir quoi faire, comment, quand et avec qui. Pour bien gérer le changement, un dirigeant doit utiliser des compétences et des outils qui comprennent la formulation d'une stratégie (leadership discursif) ainsi que la mise en œuvre efficace de la stratégie. Le leadership stratégique fournit une vision claire (leadership visionnaire) en communiquant l'orientation à moyen et à long terme d'une institution. Il fournit les mécanismes par lesquels les organisations encouragent et soutiennent l'innovation et la création de connaissances. De plus, le leadership stratégique donne une vision de la feuille de route qui permet à une institution d'évoluer et d'innover. Il donne aux subordonnés le sens des rôles qu'ils doivent jouer dans la réalisation de cette vision et les encourage à faire face à de nouvelles situations et à de nouveaux défis à travers des réponses motivées.

---

<sup>20</sup> Craig Pearce, « Follow the Leaders », MIT Sloan Management Review / Wall Street Journal, B8, 12.

<sup>21</sup> Suda Perera, E. Houston Shearon, Paul Jackson et Heather Lyne de Ver, « What Enables or Disables Leadership for Transformational Change in Africa? » *Uongozi Institute Research Paper* 55, mai 2018, p. 3.

<sup>22</sup> Ibid.

### Questions de discussion :

- Pourquoi/comment le leadership est-il important pour faciliter le changement, et que signifie « leadership » dans le contexte africain ?
- Comment pouvons-nous étudier le leadership pour un changement transformationnel en Afrique ?
- Des les cas où le leadership a facilité le changement, quels facteurs ont conduit à l'émergence de ce leadership ?
- Quels facteurs empêchent les processus du leadership de réaliser totalement le changement transformationnel ?

### Lectures obligatoires :

Suda Perera, E. Houston Shearon, Paul Jackson et Heather Lyne de Ver, « What Enables or Disables Leadership for Transformational Change in Africa? » *Uongozi Institute Research Paper* 55, mai 2018.

<http://publications.dlprog.org/RP55.pdf>

Sam Adeyemi, « Africa does not Need Charity, it Needs Good Leadership », *World Economic Forum on Africa*, 4 mai 2017.

<https://www.weforum.org/agenda/2017/05/africa-doesn-t-need-charity-it-needs-good-leadership>

Landry Signé, « Accountability, demand for democracy drive leadership change in Africa », *The HILL*, 13 juin 2018.

<https://thehill.com/opinion/international/391671-accountability-demand-for-democracy-drive-leadership-changes-in-africa>

## Séance plénière 4: Gouvernance démocratique du secteur de la sécurité de l'Afrique

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Définir le concept et les principales caractéristiques de la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité.
- Présenter les principes, les normes et les valeurs essentiels, ainsi que les structures, les processus et les procédures qui soutiennent les relations entre la société civile démocratique et le secteur de la sécurité.
- Partager les exemples de réussite et les leçons susceptibles d'apporter des éléments de référence et des orientations pour la réforme du secteur de la sécurité.

### **Contexte :**

L'un des principaux défis rencontrés par la plupart des pays africains consiste à savoir comment créer un environnement sûr propice au développement, à la réduction de la pauvreté, à une bonne gouvernance et, plus particulièrement, à la croissance des États et institutions démocratiques fondés sur le principe de l'État de droit. Grâce à l'aide de partenaires internationaux, la réforme du secteur de la sécurité a tenté de créer des institutions professionnelles chargées de la sécurité et répondant aux besoins de la population, de la société et de l'État, tout en fonctionnant sur la base du principe de l'État de droit et sous un contrôle démocratique efficace<sup>23</sup>. Un secteur de la sécurité ne peut pas être considéré comme fonctionnel s'il ne réunit pas toutes les conditions d'une gouvernance adéquate. Un secteur de la sécurité devra être considéré comme dysfonctionnel s'il ne garantit pas la sécurité de l'État et de la population de manière réelle et efficace ou, pire encore, s'il devient lui-même la cause de l'insécurité.

Une gouvernance et une réglementation appropriées du secteur de la sécurité nécessitent une autorité législative informée et active, des lois et un cadre politique gouvernemental clairs, des autorités exécutives civiles efficaces et une société civile active afin que le secteur de la sécurité reste redevable, transparent et efficace. De manière générale, quatre aspects de la gouvernance démocratique ont une importance capitale pour le secteur de la sécurité : a) la transparence ; b) la redevabilité ; c) le fondement juridique du secteur de la sécurité ; et d) la surveillance<sup>24</sup>. L'objectif final consiste à garantir que les institutions chargées de la sécurité (les forces armées en particulier) soient gouvernées conformément aux principes du contrôle et de la redevabilité démocratiques. Toutefois, le plus grand défi consiste à concevoir des moyens qui permettront de réconcilier une armée suffisamment forte pour accomplir tout ce que les autorités civiles lui demandent et une armée suffisamment subordonnée pour agir uniquement dans les limites de ce que les autorités civiles autorisent<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> UNDP/DCAF, *Democratising Security in Transition States*, "Foreword", Geneva: DCAF 2006, p. 7.

<sup>24</sup> Voir *Security Sector Governance in Africa: A Handbook*, Nicole Ball et Kayode Fayemi, p. 4.  
[http://www.ssr-online.org/ssg\\_a/index4.cfm?id=16&p=16](http://www.ssr-online.org/ssg_a/index4.cfm?id=16&p=16)

<sup>25</sup> Voir « The Civil-Military Problématique: Huntington, Janowitz, and the Question of Civilian Control », Feaver, Peter D., *Armed Forces and Society*, 1996., vol. 23, no. 2, pages 149 à 178.

### Questions pour la discussion :

- Pourquoi devons-nous nous soucier du secteur de la sécurité et pourquoi sa gouvernance revêt-elle une importance cruciale ?
- À qui les forces de sécurité doivent-elles prêter allégeance ? À un parti politique, à une personne ou à la Constitution ? Pourquoi ?
- Quels sont les principes, les structures et les processus utiles pour établir des relations efficaces entre la société civile démocratique et le secteur de la sécurité ?
- Quelles sont les obligations du secteur de la sécurité/militaire vis-à-vis de la société ? Réciproquement, quelles sont les obligations de la société et des autorités civiles vis-à-vis du secteur de la sécurité ?

### Documents à consulter :

« Governance, Accountability and Security in Nigeria », Oluwakemi Okenyondo, *Africa Security Brief*, N° 31, 21 juin 2016. Disponible en français et en portugais.

<https://africacenter.org/publication/governance-accountability-security-nigeria-html/>

« Africa's Militaries: A Missing Link in Democratic Transitions », Mathurin C. Houngnikpo, *Africa Security Brief*, N° 17, 31 janvier 2012. Disponible en français et en portugais.

<https://africacenter.org/publication/africas-militaries-a-missing-link-in-democratic-transitions/>

## Séance plénière 5 : L'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale

**Format:** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Comprendre certains éléments clés du processus d'élaboration de la stratégie de sécurité nationale.
- Discuter des étapes pratiques pour lancer, rédiger et approuver une stratégie de sécurité nationale.
- Comprendre comment la stratégie de sécurité nationale est dotée de ressources et comment elle définit les responsabilités pour sa mise en œuvre.
- Discuter des mécanismes et des institutions de collaboration, de coordination, d'harmonisation et de prise de décisions entre les organisations du secteur de la sécurité.

### **Contexte :**

L'une des fonctions essentielles d'un État-nation est d'assurer la sécurité et la sûreté de ses citoyens. De nombreux États africains ont inscrit cet engagement dans leur constitution. Toutefois, il arrive souvent qu'ils ne la respectent pas dans la pratique. L'évolution du paysage de la sécurité et la révolution qui a changé la définition de la sécurité elle-même exigent de repenser fondamentalement l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale. Les décideurs doivent établir des priorités et gérer les menaces à la sécurité dans le contexte de ce nouveau paradigme. Un processus de formulation bien conçu est essentiel pour atteindre cet objectif.

L'ensemble unique de valeurs et d'intérêts nationaux d'un État est un élément de sa stratégie nationale. Cependant, ces principes ne sont jamais stationnaires, car la notion de sécurité nationale continue d'évoluer. Certains mettent néanmoins en garde contre une définition trop large de la sécurité nationale. Il convient également de noter que la politique et la stratégie sont distinctes. Bien que la politique de sécurité nationale énonce les grandes priorités dans le contexte d'une vision nationale, la stratégie décrit comment, y compris avec quelles ressources, elle permet de les réaliser. Différents pays en sont à des stades différents et vivent des expériences différentes. En fin de compte, chaque pays doit respecter les 5 P, c'est-à-dire les personnes, les processus, les priorités, les produits et les partenariats.

En termes de financement, la gestion des ressources a des implications considérables pour la sécurité nationale en Afrique. Une stratégie de sécurité nationale efficace alignera les dépenses sur la sécurité. Lorsque les décisions en matière de dépenses et d'approvisionnements ne sont pas fondées sur une stratégie, des ressources rares peuvent être gaspillées en équipements inutiles et en projets inappropriés. Si l'aide internationale est la bienvenue, elle ne devrait jamais être la principale ou la seule source de financement.

Une stratégie de sécurité nationale doit définir les rôles et les responsabilités des institutions chargées de la réalisation des objectifs. Elle devrait également déterminer les mécanismes de coordination de leurs activités et de leurs décisions. En tant qu'examen complet des menaces à la sécurité nationale, un document de stratégie de sécurité nationale devrait préciser une division claire du travail. En fin de compte, le processus d'élaboration de la stratégie de sécurité nationale donne l'occasion d'évaluer collectivement les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces des institutions compétentes pour relever les défis en matière de sécurité.

### Questions de discussion :

- Dans quelle mesure les valeurs nationales et les intérêts du pays sont-ils clairement définis dans votre pays ?
- Voyez-vous une justification à l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale pour votre pays ? Dans l'affirmative, quels seraient l'objet et la portée de l'élaboration de la stratégie de sécurité nationale ?
- Comment une stratégie de sécurité nationale/régionale aide-t-elle à aligner les ressources pour lutter contre les menaces à la sécurité ?
- Comment les rôles et responsabilités sont-ils assignés aux institutions et agences de sécurité dans votre pays/région ? Ces rôles et responsabilités se chevauchent-ils ? Comment sont-ils assumés ?

### Lectures obligatoires :

Cancian, M., Schaus, J., Shah, H. et Hopkins, A., 2017. *Formulating National Security Strategy: Past Experience and Future Choices*. Washington : Center for Strategic and International Studies (CSIS). <https://www.csis.org/analysis/formulating-national-security-strategy>

Caudle, S., 2009. « National Security Strategies: Security from what, for Whom, and by What Means. » *Journal of Homeland Security and Emergency Management* Vol. 6(1): 1-26. <https://www.degruyter.com/view/j/jhsem.2009.6.1/jhsem.2009.6.1.1526/jhsem.2009.6.1.1526.xml>

### Études de cas :

- Botswana : [English](#)
- Burkina Faso : [English](#) | [Français](#) | [Português](#)
- Côte d'Ivoire : [English](#) | [Français](#) | [Português](#)
- Liberia : [English](#) | [Français](#) | [Português](#)
- Madagascar : [English](#) | [Français](#) | [Português](#)
- Nigeria : [English](#)
- Sénégal : [English](#) | [Français](#) | [Português](#)
- Afrique du Sud : [English](#)
- Soudan du Sud : [English](#) | [Français](#) | [Português](#)

## Module II : Approches stratégiques

La façon de penser stratégiquement dans un environnement instable et incertain, et d'assurer ainsi un leadership transformationnel et de façonner les résultats, demeure un défi majeur en Afrique. Pourtant, les dirigeants stratégiques sont souvent confrontés à des problèmes aux multiples facettes qui peuvent impliquer des dilemmes éthiques. Désormais, ils doivent aller au-delà de la réflexion tactique et adopter une approche plus large et à plus long terme pour trouver des solutions. Pour assurer l'efficacité à court terme et le succès à long terme, le leadership stratégique repose à la fois sur des processus stratégiques et sur des approches stratégiques : les processus stratégiques sont une force de changement au sein d'une institution, tandis que les approches stratégiques sont la façon dont les stratégies élaborées au moyen de processus stratégiques sont mises en place.<sup>26</sup>

En tenant compte de la cohérence des structures, des processus et des méthodes de gestion, le dirigeant stratégique doit adopter des comportements et des façons de faire qui sont conformes aux valeurs fondamentales et aux orientations stratégiques nationales. Entre autres choses, il doit s'assurer que l'affectation des ressources financières et humaines à tous les niveaux de l'institution soutient les valeurs et les orientations stratégiques. L'approche stratégique visant à résoudre les principaux problèmes exige également une méthode de gestion des problèmes de sécurité avec la collaboration des institutions pertinentes afin de promouvoir la définition d'une position nationale consolidée au cours du processus de planification stratégique.

Par conséquent, les États africains doivent disposer de mécanismes inter-institutions relativement efficaces et fonctionnant bien pour gérer les problèmes de sécurité. Nous aurons besoin d'instruments qui sont généralement basés sur des méthodes d'analyse des risques, une organisation d'urgence pour répondre à la crise et des mesures de gestion des conséquences. Un cadre méthodologique interministériel approprié sera nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie cohérente qui combine toutes les activités militaires, diplomatiques et de développement afin de relever les défis en matière de sécurité.

Tout au long de ce module, nous verrons que les menaces qui pèsent sur la sécurité des pays africains, et auxquelles leurs secteurs de sécurité doivent faire face, vont des troubles civils internes et des conflits armés causés par des désaccords quant à l'utilisation des ressources ou des pouvoirs nationaux limités, aux difficultés d'établissement de la démocratie, en passant par le trafic international de drogue et de personnes et à l'extrémisme radical violent pouvant conduire à des activités terroristes. L'ampleur des menaces qui pèsent sur la sécurité en Afrique constitue en soi un grave problème. Par conséquent, les réponses des États africains aux défis actuels et émergents – qu'ils soient de nature civile ou militaire – dépendront de manière disproportionnée du niveau de préparation de leur secteur de la sécurité. Il est donc d'une importance capitale que les dirigeants africains du secteur de la sécurité se concentrent avec un engagement renouvelé sur l'anticipation, la planification, la réponse et la gestion de ces défis.

Si les dirigeants africains ne s'attaquent pas aux menaces critiques qui pèsent sur la sécurité de leur continent d'un point de vue stratégique, il est peu probable qu'ils parviendront à les

---

<sup>26</sup> Voir Matthew Lynch, « Elements of Strategic Leadership », 11 avril 2016 ; <https://www.theedadvocate.org/elements-of-strategic-leadership/>

confronter avec succès. Bien qu'il soit difficile d'élaborer une approche stratégique pour relever les défis en matière de sécurité, le résultat fait souvent la différence entre un dirigeant moyen et un leader exceptionnel. En fin de compte, le leadership stratégique ne peut être atteint que lorsque le dirigeant a une approche stratégique face aux divers défis auxquels la nation est confrontée.

## Séance plénière 6: Tendances en matière de conflits violents

**Format:** Séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs:**

- Étudier la typologie des conflits violents en Afrique.
- Analyser les implications stratégiques des tendances en matière de conflits en Afrique.

### **Contexte:**

Les violences sont globalement de moins en moins nombreuses en Afrique, et cette tendance apparaît plus marquée lorsqu'on évalue le nombre de décès par rapport à la population<sup>27</sup>. Cette baisse du nombre de décès causés par les conflits traditionnels est compensée par une augmentation perceptible des conflits violents internes. Une partie importante de ces violences est liée à une mauvaise gouvernance, les États en étant notablement responsables<sup>28</sup>.

En outre, une proportion importante des conflits violents sont des conflits sous-régionaux auxquels prennent part certains groupes tels que Boko Haram et Al Shabaab, par exemple. Également, les conflits en Afrique deviennent de plus en plus complexes dans la mesure où le nombre d'acteurs intervenant dans ces conflits a augmenté. Les groupes rebelles (et extrémistes) sont de plus en plus nombreux et se scindent souvent en plusieurs autres groupes. Le lien entre la criminalité organisée transnationale et le terrorisme semble également se renforcer, certains groupes tels que Boko Haram et Al Shabaab développant des liens avec l'État islamique.

### **Questions pour la discussion:**

- Quels sont les types de conflits les plus courants dans votre pays/sous-région ?
- Quel est l'impact des conflits sur votre pays/sous-région/continent ?
- Quelles relations existe-t-il entre les conflits d'une part et les problèmes politiques et socio-économiques d'autre part ?

### **Documents à consulter:**

« Conflict Trends in Africa, 1989-2017 », Ingrid Vik Bakken et Siri Aas Rustad, *PRIO Conflict Trends*, juin 2018.

<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Conflict%20Trends%20in%20Africa%20201946%E2%80%932017%20Conflict%20Trends%20Report.pdf>

« Understanding the Nature and Origins of Violent Conflict in Africa », Raymond Gilpin, dans *Minding the Gap: African Conflict Management in a Time of Change* par P. Aall et C. Crocker, 2016.

---

<sup>27</sup> « Violence in Africa: Trends, Drivers and Prospects to 2023 », Jakkie Cilliers, *Africa Report*, 12 août 2018, p. 3.

<sup>28</sup> Ibid.



## Séance plénière 7 : tendance en matière de démocratisation

**Format :** Séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs :**

- Examiner les progrès réalisés par les pays africains, ainsi que les principaux défis et opportunités que ces pays rencontrent dans le processus de mise en place d'une gouvernance représentative et démocratique.
- Discuter des défis majeurs en matière de succession politique constitutionnelle, de coup d'État militaire, de clientélisme et de corruption, et de tensions ethniques et religieuses dans la mesure où ils ont un lien avec les performances de la gouvernance.
- Explorer les liens existant entre les développements politiques, les tendances en matière de gouvernance et la sécurité en Afrique.

### **Contexte :**

Les conditions démocratiques en Afrique sont sans nul doute l'une des questions les plus difficiles et controversées qui se posent actuellement pour le continent. Si de nombreux pays progressent de manière évidente dans l'amélioration des relations entre la société et l'État, d'autres semblent régresser. Ces tendances préjudiciables sont renforcées par la tendance mondiale au nationalisme et à l'autoritarisme. Savoir si le modèle démocratique peut être adapté aux réalités africaines reste une question centrale à laquelle les universitaires, les chercheurs et les commentateurs dans les médias s'efforcent de répondre<sup>29</sup>.

Si l'on constate des avancées dans la démocratisation, il existe autant de « régressions démocratiques » et d'enracinements d'autocraties, bien que ces phénomènes aient lieu sous couvert d'une transition vers un processus électoral dans des contextes multipartites. Tandis qu'il est important de reconnaître les cas de réussite sur le continent, il est également crucial d'admettre que les élections ont encouragé la corruption et exacerbé les tensions ethniques<sup>30</sup>.

Le rapport *Freedom in the World*<sup>31</sup> de 2018 a identifié trois tendances principales ayant de vastes répercussions sur la trajectoire du continent en matière démocratique.

*Première tendance – il existe des divergences croissantes entre les régions.*

*Deuxième tendance – Les pays dans lesquels la population croît rapidement ont tendance à être plus autocratiques.*

*Troisième tendance – Les pays qui ont levé certaines limites sur le nombre de mandats présidentiels autorisés sont de plus en plus autoritaires.*

Bien que la tendance en Afrique se traduise par des changements fructueux, responsables et constitutionnels de dirigeants, certains pays reculent toujours. Toutes les transitions n'ont pas eu lieu facilement, librement et équitablement. De plus, un changement de dirigeants n'est pas

---

<sup>29</sup> Voir « How to Design more Stable Democracies that better Fit African Realities », Nic Cheeseman, The Conversation, 24 juillet 2015 ; disponible à l'adresse <https://theconversation.com/how-to-design-more-stable-democracies-that-better-fit-african-realities-45057>

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> Voir *2018 Freedom in the World: Democracy in Crisis*, Freedom House, Washington, DC, 2019.

nécessairement le signe d'une démocratie en bonne santé<sup>32</sup>. De manière générale, le tableau d'ensemble laisse apparaître des tendances complexes et contradictoires pour lesquelles il est difficile d'établir des tendances claires et précises.

**Questions pour la discussion :**

- Quels sont les principaux défis à relever pour installer durablement la démocratie en Afrique ?
- Quelles mesures pratiques les pays africains peuvent-ils prendre pour pérenniser la démocratie et les avantages qui en découlent ?
- De quelle manière les dirigeants africains ont-ils amélioré ou entravé la démocratie et le développement du continent ?
- Quels facteurs endogènes ou exogènes expliquent les difficultés que rencontre l'Afrique en matière de démocratisation ?

**Documents à consulter:**

« Dilemmas of Democracy and State Power in Africa », Richard Joseph, *Brookings Op-Ed*, 7 janvier 2016.

<https://www.brookings.edu/opinions/dilemmas-of-democracy-and-state-power-in-africa/>

« Africa's Waning Democratic Commitment » Emmanuel Gyimah-Boadi, *Journal of Democracy* 26/1 (2015), 101-113. <http://muse.jhu.edu/article/565642>

---

<sup>32</sup> Voir <https://www.brookings.edu/opinions/accountability-and-demand-for-democracy-drive-leadership-changes-in-africa/>

## Séance plénière 8 : Criminalité transnationale

**Format :** Séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs :**

- Décrire les réseaux de criminalité transnationale opérant en Afrique.
- Expliquer les répercussions sur la gouvernance, la stabilité et le développement économique.
- Évaluer les initiatives visant à endiguer les réseaux de criminalité transnationale en Afrique.

### **Contexte :**

La criminalité transnationale est intrinsèquement une activité lucrative. Elle est très largement motivée par les gains financiers qu'elle procure. Les criminels cherchent des occasions de réaliser des profits élevés en prenant le moins de risques ou en engageant le moins de coûts possible. Ils tirent profit de revenus illicites, et utilisent également ces profits pour pérenniser leurs activités et en financer de nouvelles qui sont toutes des menaces pour chaque pays et la communauté internationale<sup>33</sup>. Du fait de leur capacité d'adaptation, les groupes criminels organisés se dotent rapidement de nouvelles technologies, en transférant leurs activités en ligne ou en utilisant des cryptomonnaies anonymes, ce qui leur permet de maximiser leurs profits et de garder une longueur d'avance sur les autorités policières<sup>34</sup>.

Plutôt qu'une aubaine, le développement technologique rapide de l'Afrique, y compris son secteur du commerce électronique et des technologies mobiles, a entraîné une prolifération de la cybercriminalité et des activités illicites en ligne. En exploitant la faiblesse des infrastructures informatiques africaines, les réseaux criminels conçoivent des menaces, tels que des logiciels rançonneurs, de nouveaux programmes malveillants et des escroqueries via les réseaux sociaux afin d'atteindre leur but. Le vol d'identité en ligne est également une pratique de plus en plus courante, et il existe également une menace que des terroristes achètent de faux documents inclus dans des « lots » vendus en ligne pour pouvoir entrer dans des pays<sup>35</sup>. En outre, les trafiquants diversifient et interconnectent leurs activités, y compris le trafic de drogue, le trafic de personnes, le trafic d'armes, la criminalité liée aux espèces sauvages, l'exploitation forestière illégale, le trafic de biens culturels et le trafic de faux médicaments. Malheureusement, **le trafic illicite transrégional renforce l'insécurité et l'instabilité dans toute l'Afrique.**

### **Questions pour la discussion :**

- De quelle manière les menaces transnationales ébranlent-elles la sécurité en Afrique ?
- Existe-t-il un lien de causalité entre les menaces transnationales et les faiblesses en matière de gouvernance ?
- Dans quelle mesure les dernières initiatives ont-elles répondu aux menaces transnationales en Afrique ?
- Quelles mesures pratiques devraient être prises afin de répondre à ces menaces à l'avenir ?

---

<sup>33</sup> Voir Global Financial Integrity, *Transnational Crime and the Developing World*, mars 2017, p. 1

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> « China Dismantles Major Ivory Trafficking Syndicate », Maritime Executive, Texas A&M University, 14 janvier 2019 ; <https://www.maritime-executive.com/article/china-dismantles-major-ivory-trafficking-syndicate>

**Lectures recommandées :**

« The Illicit Superhighway: Transnational Organized Crime in Africa? », Africa Center for Strategic Studies, *Spotlight*, 22 mai 2017. <http://africacenter.org/spotlight/the-illicit-superhighway-transnational-organized-crime-in-africa/>

« The AU's Cybercrime response: A positive start, but substantial challenges ahead », Eric Tamarkin, *ISS Policy Brief*, janvier 2015. <https://issafrica.org/research/policy-brief/the-aus-cybercrime-response-a-positive-start-but-substantial-challenges-ahead#>

## **Séance plénière 9 : Extrémisme violent**

**Format :** Séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs :**

- Enquêter sur les différentes organisations extrémistes violentes opérant en Afrique.
- Évaluer les approches nationales et régionales visant à lutter contre l'extrémisme violent.

### **Contexte :**

Le crime organisé transnational et l'extrémisme violent sont de plus en plus interconnectés. Les criminels, les terroristes et les insurgés armés profitent du crime et, à l'aide de réseaux et de voies illicites, déplacent des personnes et des biens en créant des lignes de fracture entre les différentes régions de l'Afrique.

Il est raisonnablement possible d'affirmer que la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique a exacerbé les tensions politiques, économiques et sociétales déjà présentes. Elle est également la cause d'une amplification et d'une généralisation des conflits violents à l'échelle nationale et régionale<sup>36</sup>. Il existe cependant d'autres facteurs, notamment d'ordre social, politique et économique. Ces facteurs sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Certains de ces groupes se réfugient également derrière la religion pour mener des activités lucratives illicites.

Les pays africains et leurs partenaires internationaux ont de plus en plus souvent associé les initiatives traditionnelles de lutte contre le terrorisme à de nouvelles mesures préventives visant essentiellement à affaiblir la capacité des organisations extrémistes violentes à trouver un appui et à recruter parmi les populations environnantes. Plus particulièrement, le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) cherche à jouer un rôle central pour le partage des bonnes pratiques, les analyses pertinentes pour les politiques et le renforcement des capacités à l'aide de séries de séminaires et de programmes de formation<sup>37</sup>.

### **Questions pour la discussion :**

- Quelles sont les organisations extrémistes violentes opérant dans votre région ? De quelle manière ces organisations ont-elles affecté l'environnement sécuritaire dans lequel vous travaillez ?
- Comment les initiatives de lutte contre l'extrémisme violent devraient-elles être associées aux initiatives traditionnelles de lutte contre le terrorisme afin d'avoir un impact optimal dans votre pays ou votre région ?
- Quelles mesures concrètes et pratiques peuvent prendre les pays africains à l'échelle nationale, régionale et internationale pour mieux lutter contre les organisations extrémistes violentes sur le continent ?
- 

### **Documents à consulter:**

« Countering Terrorism and Violent Extremism in Africa », Marisha Ramdeen, *Conflict Trends* 2017/2, 21 juillet 2017.

---

<sup>36</sup> Voir « Countering Terrorism and Violent Extremism in Africa », Marisha Ramdeen, *Conflict Trends* 2017/2, 27 juillet 2017.

<sup>37</sup> Voir <http://www.peaceau.org/en/page/2-3591-static-about-african-centre-for-study-and-research-on-terrorism-ACSRT>.

<https://www.accord.org.za/conflict-trends/countering-terrorism-violent-extremism-africa/>

« Violent Islamist Extremism and Terror in Africa. », Cilliers, Jakkie. *Institute for Security Studies Paper 286* (2015).

## Séance plénière 10 : Sécurité maritime

**Format :** Séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs :**

- Étudier la sûreté et la sécurité maritimes en Afrique.
- Évaluer les accords de collaboration actuels pour la sauvegarde des intérêts maritimes de l'Afrique.

### **Contexte :**

Le domaine maritime africain revêt une dimension stratégique cruciale pour le continent et la communauté internationale. Les ressources et les activités dans le domaine maritime africain – pêche, minéraux, hydrocarbures, tourisme et commerce – jouent un rôle clé dans les économies des pays côtiers et constituent un pilier fondamental de la prospérité en Afrique. La capacité des États africains à gouverner leur domaine maritime, et à exploiter et gérer durablement ses ressources conditionnera un ensemble d'avantages pour ses habitants, ainsi que la possibilité d'améliorer les mesures de sécurité et de développement, et de contribuer efficacement à la sécurité et à la prospérité mondiales. Dans ce but, les États africains doivent continuer à travailler aux niveaux national, territorial, régional, inter-régional et continental pour répondre à l'ensemble des préoccupations rencontrées dans l'espace maritime, y compris les problèmes de piraterie et de vols à main armée commis en mer ; de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ; de traite de personnes, et de trafic de drogue, d'armes, de produits contrefaits, de biens culturels et de biens de contrebande ; de vol de pétrole, de carburant et d'autres ressources, d'importation illégale, de falsification et de fraude ; de menace contre les navires, les installations en mer et les ports ; et de sécurité de navigation (relevés hydrographiques, recherche et sauvetage en mer), de pollution maritime et de renforcement général des capacités.

#### *Piraterie et vols à main armée commis en mer*

Bien que ces menaces aient diminué au large de la Somalie depuis presque cinq ans, et que les méthodes et la fréquence des attaques dans le golfe de Guinée aient changé, le risque de piraterie et d'attaque à main armée qui pèse sur les navires commerciaux est toujours aussi présent. L'instabilité créée par le conflit au Yémen s'est traduite par des attaques orientées idéologiquement contre des navires arborant certains pavillons, l'utilisation de systèmes sous-marins télécommandés pour nuire aux navires et la participation de terroristes à des activités de piraterie.

#### *Pêche illicite*

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée menace les zones de pêche africaines, une source alimentaire et d'emplois vitale pour des millions d'africains. Certaines personnes estiment que les ressources halieutiques seront décimées d'ici quarante ans, tandis que d'autres anticipent un doublement de la population africaine pendant la même période. À défaut de mesures drastiques collaboratives, coopératives et coordonnées, l'épuisement des ressources halieutiques et l'augmentation de la population entraîneront une insécurité alimentaire et des effets concomitants sur la sécurité.

### *Vol de pétrole brut*

Le vol de pétrole brut est une activité extrêmement organisée et largement financée qui prive les pays producteurs de revenus indispensables et déstabilise les communautés locales. Ces activités ont souvent lieu avec la complicité des autorités policières et militaires qui ferment les yeux sur ces actes néfastes de piraterie et de soutage<sup>38</sup>.

Si la sécurité maritime dépend de la protection contre les menaces à la liberté et l'ordre en mer, l'Afrique, en dépit de ses efforts, doit encore prendre des mesures efficaces en matière de prévention des préjudices volontaires portés à ses espaces maritimes.

### **Questions pour la discussion:**

- Quels sont les principaux intérêts maritimes régionaux, continentaux et internationaux de l'Afrique et dans quelle mesure coïncident-ils avec d'autres considérations d'ordre mondial ?
- Comment les pays africains peuvent-ils renforcer leur collaboration et leur coordination à l'aide des mécanismes et initiatives actuelles ? Comment les États-Unis peuvent-ils appuyer plus efficacement ces initiatives ?
- Comme les États africains peuvent-ils adapter le lien entre la sécurité, la gouvernance et le développement dans l'espace maritime afin de protéger les eaux contre les menaces extérieures et sauvegarder le domaine maritime pour améliorer les conditions de vie dans les zones terrestres.

### **Documents à consulter :**

« Trends in African Maritime Security », Ian Ralby, *ACSS Spotlight*, 15 mars 2019.

<https://africacenter.org/spotlight/trends-in-african-maritime-security/>

« La Criminalité dans la Pêche Commerciale en Afrique: Une Menace pour la Sécurité Humaine », André Standing, *Bulletin de la Sécurité Africaine* N° 33, 5 décembre 2017.

<https://africacenter.org/fr/publication/criminalite-peche-commerciale-afrique-menace-securite-humaine/>; Disponible en anglais et en portugais.

---

<sup>38</sup> Voir « Solutions to Piracy and Oil Bunkering in Nigeria Waters », Marine Guide Blog, 2 mai 2018 ; <https://marineandoffshoreinsight.com/solutions-to-piracy-and-oil-bunkering-in-nigeria-waters/>

### Module III : Mécanismes de sécurité régionale en Afrique

Compte tenu de la nécessité pour les organisations régionales de régler les conflits qui sévissent dans leur région, le Chapitre VIII de la Charte des Nations unies se penche sur les mesures régionales promouvant la paix et la sécurité, et encourage les organismes locaux à participer à la résolution des conflits. La régionalisation des politiques internationales, la disparition de l'architecture de sécurité issue de la guerre froide, l'incapacité de tout État ou organisation à gérer l'ordre mondial qui en résulte, le développement de puissances régionales, le souhait de ces puissances régionales et d'autres États de la région d'exercer un plus grand contrôle sur leur environnement stratégique et la progression du régionalisme économique font partie des raisons qui soulignent cet intérêt et attention croissants<sup>39</sup>.

Contrairement à l'époque de la formation de l'ONU où les mesures régionales étaient perçues comme une alternative concurrente et préjudiciable à l'approche universelle qu'incarnaient l'ONU, l'idée que les institutions mondiales et régionales puissent et devraient travailler de concert pour promouvoir la paix et la sécurité internationale est largement admise. Les acteurs régionaux ont montré un profond intérêt pour assurer la gestion des conflits dans leur région respective, et ils sont en mesure d'apporter une légitimité, des connaissances, leur expérience et certaines ressources locales<sup>40</sup>.

Malgré les barrières linguistiques, gouvernementales et institutionnelles découlant du colonialisme, de la guerre froide et des dynamiques de l'après-guerre froide, les pays africains s'unissent peu à peu pour aborder les questions de sécurité nationale et transnationale auxquelles ils font face. Les ressources nécessaires pour traiter et gérer ces diverses menaces et vulnérabilités, abordées dans le module 2, vont au-delà des moyens à la disposition de n'importe quel pays africain.

Ce module examine les nouvelles initiatives de sécurité régionales en étudiant les interactions entre l'UA et l'ONU. Différentes sessions aborderont l'architecture de la paix et de la sécurité africaine, le concept de subsidiarité, le rôle du groupe de pays africains A3 à l'ONU, les efforts de maintien de la paix de l'ONU en Afrique et les Objectifs de développement durable de l'ONU.

---

<sup>39</sup> Voir « Regional Arrangements, the UN, and International Security: A Framework for Analysis », Muthiah Alagappa », Weiss T.G. (eds) Beyond UN Subcontracting. International Political Economy Series. Palgrave Macmillan, London, 1998, p. 4.

<sup>40</sup> Ibid.



## **Séance plénière 11: Approches régionales**

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs:**

- Discuter des possibilités permettant aux stratégies et initiatives régionales d’aboutir à de meilleurs résultats en matière de sécurité sur le continent.
- Étudier le rôle de l’Union africaine et des Communautés économiques régionales.

### **Contexte :**

Dans un continent où « un village entier est nécessaire pour élever un enfant » et les communautés en conflit se rassemblent pour régler leurs différends, il est logique que l’Afrique adopte des approches régionales concernant les conflits<sup>41</sup>. La nature et la complexité des conflits en Afrique exigent des approches régionales. Cependant, celles-ci doivent compléter et non remplacer les stratégies nationales et mondiales de la gestion des conflits, et la dynamique entre l’Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et les Communautés économiques régionales (CER) illustre cet aspect<sup>42</sup>.

Si les effets des approches régionales étaient attendus, ils n’en restent pas moins mitigés. La faiblesse des capacités institutionnelles de l’UA et des CER en est l’une des raisons. La confusion dans les mandats, l’inadéquation des ressources et les contraintes en termes de capacités humaines expliquent cette situation. En outre, les approches régionales en Afrique souffrent de perceptions négatives sur le plan international en termes de légitimité, de gouvernance et d’efficacité. Ces perceptions négatives portent préjudice à l’aide internationale.

En dépit des défis qui se posent, de nombreuses personnes pensent que seules des approches régionales sont capables de renforcer la capacité des pays africains à atteindre leurs objectifs en matière de paix et de sécurité, et l’APSA constitue une plateforme utile pour y parvenir.

### **Questions pour la discussion:**

- Pourquoi les approches régionales sont-elles plus adaptées au contexte sécuritaire africain?
- Quel état des lieux peut-on faire concernant les approches régionales en Afrique ?
- Quel rôle l’UA joue-t-elle dans le développement des brigades régionales de la Force africaine en attente?
- En dehors des contraintes de ressources, quels sont les principaux obstacles auxquels fait face le Conseil de paix et de sécurité pour rendre la Force africaine en attente pleinement opérationnelle?

### **Documents à consulter :**

« Regional Peace Architecture in Africa: A Reality Check », Jan Vanheukelom et Sophie Desmidt, *European Centre for Development Policy Management Discussion Paper N° 249*, mars 2019.  
<https://ecdpm.org/wp-content/uploads/DP-249-Regional-peace-architectures-in-Africa-A-reality-check.pdf>

---

<sup>41</sup> Voir « Regional Approaches to Conflict Management in Africa », IPA, *PA Seminar Report*, août 2001, p. 2.

<sup>42</sup> Ibid.



## **Séance plénière 12: Architecture de paix et de sécurité en Afrique (APSA)**

**Format:** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs:**

- Étudier la feuille de route 2016-2020 de l'APSA.
- Fournir un aperçu des défis et opportunités concernant les réponses régionales et sous-régionales aux questions de sécurité.

### **Contexte**

La question fondamentale qui interpelle la plupart des Africains en matière de préservation de la paix et de la sécurité consiste toujours à savoir dans quelle mesure l'organisation panafricaine (l'Union africaine - UA), qui aspire à apporter au continent la paix et la sécurité auxquelles ses ressources potentielles humaines et matérielles le prédisposent, peut agir pour concrétiser ses ambitions. Vraisemblablement, l'Afrique est l'une des régions du monde où les problèmes de sécurité font non seulement obstacle au développement, mais constituent par-dessus tout une menace à la stabilité susceptible de conduire dans certains cas à la faillite de certains États. Outre ces violences politiques, la criminalité transnationale, qu'il s'agisse du trafic de drogue, du trafic d'armes, ou des transferts financiers illégaux et de la traite d'êtres humains (comme nous en discutons lors des précédentes sessions), menace le continent et pèse considérablement sur les États.

Pour l'Union africaine, la mission de préservation de la paix et de la sécurité est essentielle, et vise idéalement à traiter les multiples conflits qui prolifèrent sur le continent et à superviser les opérations pertinentes de sauvegarde de la paix et de la sécurité en Afrique; ou, au moins, à participer efficacement aux côtés du Conseil de sécurité de l'ONU à la gestion de ces crises. En conséquence, depuis la création de l'Union africaine en 2002, les États se sont penchés sur la prolifération des crises qui fait obstacle aux progrès de l'Afrique et constitue une préoccupation majeure dans la mesure où le principe de « non-indifférence » adopté par l'UA a succédé au principe de non-ingérence autrefois privilégié par l'Organisation de l'unité africaine.

Après avoir admis que la coopération régionale et sous-régionale jouait un rôle crucial dans le développement politique, économique et social du continent, l'UA a conçu et adopté, depuis 2002, un système complexe et complet au sein de son Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) impliquant l'institution continentale elle-même (l'UA), ses États membres, les Communautés économiques régionales (CER), la société civile et les partenaires internationaux afin de relever les défis de sécurité auxquels le continent est confronté.

Pour les dirigeants africains, la création de cette architecture incarne le désir de renforcer les mécanismes du continent visant à préserver la paix et la sécurité, ainsi que la possibilité de multiplier ces mécanismes pour répondre aux nombreux risques et menaces. Cette architecture repose essentiellement sur une autorité décisionnelle (le Conseil de paix et de sécurité), des mécanismes d'analyse et d'évaluation (le Système continental d'alerte précoce et le Conseil des aînés) et enfin, sur des moyens d'intervention (la Force africaine en attente).

Pour contribuer fondamentalement à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'initiative de l'UA appelée « Silencing of the Guns: Pre-requisites for realizing a conflict-free Africa by the year 2020 » (Faire taire les armes : conditions préalables pour une Afrique sans conflit d'ici 2020 », la « la feuille de route 2016-2020 de l'APSA » est devenue le document stratégique construit sur les accomplissements et les défis résultant de la mise en œuvre de la précédente feuille de route de l'APSA (2011-2013).<sup>43</sup>

Le continent africain s'efforce d'organiser, de concevoir et de renforcer l'appui politique dédié à son architecture de paix et de sécurité. Les mesures retenues au sein de la nouvelle Union africaine se révèlent bien plus efficaces que celles mises en œuvre par l'ancienne Organisation de l'unité africaine, et les accomplissements et les progrès réalisés sont tangibles et manifestes ; mais l'UA doit redoubler d'efforts pour améliorer la conception des structures continentales et régionales de cette architecture.

#### **Questions pour la discussion:**

- Quels changements la transformation de l'Organisation de l'unité africaine en une Union africaine a-t-elle apportés en termes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ?
- L'APSA remplit-elle ses missions ?
- Que pensez-vous du principe de non-indifférence adopté par l'UA en comparaison du principe de non-ingérence de l'OUA dans les affaires intérieures des États membres ?
- Comment l'Afrique aborde-t-elle le concept « des solutions africaines aux problèmes africains » ?

#### **Documents à consulter:**

Yann Bedzigui, « Enhancing AU responses to Instability: Linking AGA and APSA », *ISS Policy Brief*, 1<sup>er</sup> janvier 2018. <https://issafrica.org/research/policy-brief/enhancing-au-responses-to-instability-linking-aga-and-apsa>

Disponible en français à l'adresse <https://issafrica.org/fr/recherches/note-danalyse/lunion-africaine-face-aux-defis-conjoints-de-securite-et-gouvernance>

*African Peace and Security Architecture*, Union africaine. *APSA Roadmap 2016 - 2020*, avril 2016, pages 1 à 22 (disponible en français).

« Capítulo II - A União Africana e a nova Arquitetura Africana de paz e segurança, em *A Nova Arquitetura Africana de Paz e Segurança: Implicações para o Multilateralismo e para as Relações do Brasil com a África* », Pedro Ecosteguy. Fundação Alexandre de Gusmão (Brasília, Brésil, 2011).

---

<sup>43</sup> Voir le communiqué de presse de l'UA du 27 janvier 2017, « Main Successes of the AU in Peace and Security, Challenges and Mitigation Measures in Place » ; <https://au.int/en/pressreleases/20170127/main-successes-au-peace-and-security-challenges-and-mitigation-measures-place>

## Séance plénière 13 : Subsidiarité et organisations régionales

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs:**

- Discuter du principe de subsidiarité en matière de gouvernance.
- Étudier ses avantages et ses inconvénients dans le contexte africain.
- Discuter des Communautés économiques régionales.

### **Contexte :**

Le principe de subsidiarité repose sur l'idée essentielle que les fonctions publiques devraient être exercées au plus près possible de la population. Une fonction sera confiée à un échelon « supérieur » du gouvernement uniquement si l'autorité « la plus proche » n'est pas en mesure d'exercer cette fonction ou de l'exercer efficacement. Le principe de subsidiarité suppose que les autorités « les plus proches » sont plus aptes à répondre à certaines demandes d'ordre social émanant de leur communauté<sup>44</sup>. La subsidiarité permet de remplir deux missions fondamentales : premièrement, éviter que les décisions ne concernent qu'un échelon du gouvernement et deuxièmement, garantir que ces politiques soient décidées et mises en œuvre au niveau le plus approprié<sup>45</sup>. Dans le contexte africain, la médiation en cas de conflit devrait ainsi être directement prise en charge et, en cas de nécessité, être conduite par les Communautés économiques régionales (CER).

En tant que principe, « la subsidiarité contribue à déterminer les moyens d'organiser la répartition des tâches entre des échelons hiérarchiques asymétriques qui se chevauchent. En elle-même, la subsidiarité ne suffit pas pour y parvenir. En revanche, elle est souvent liée à plusieurs autres principes qui se soutiennent mutuellement »<sup>46</sup>. Malgré le principe de subsidiarité, l'analyse de la situation sur le terrain révèle certains handicaps qui continuent à faire obstacle à l'appropriation par l'Afrique de ses propres mécanismes visant à préserver la paix et la sécurité sur le continent. Les inégalités entre les ressources auxquelles ont accès les CER et les disparités entre ces communautés, en particulier dans les domaines économiques et militaires, ont eu un impact sur les avancées réalisées pour rendre opérationnelles les brigades régionales de la Force africaine en attente. La préparation et les progrès dans ce domaine suivent donc des rythmes inégaux. Ces différences dans les niveaux de développement d'une région à l'autre, et donc d'une brigade régionale à l'autre, entravent l'interopérabilité des forces qui est considérée comme la phase ultime du processus visant à rendre opérationnelle la Force africaine en attente.

La relation entre le Conseil de paix et de sécurité (CPP) et les brigades des Communautés économiques régionales reste délicate. Si l'on se réfère au protocole du CPP définissant la nature de cette interaction, il s'agit d'une relation de partenariat et de coopération d'égal à égal sans structures ou processus décisionnels hiérarchiques, en dépit des dispositions de l'alinéa iii de

---

<sup>44</sup> Voir « The Principle of Subsidiarity », Carlo Panara, dans l'ouvrage The sub-national dimension of the EU: A legal study of multilevel Governance, 2015, (pages 79 à 125).

<sup>45</sup> Voir « The Principle of Subsidiarity », Law Explorer, 7 novembre 2016 ; <https://lawexplores.com/the-principle-of-subsidiarity/>

<sup>46</sup> Ibid., p. 7.

l'Article IV de ce même protocole qui suggère timidement une certaine primauté de l'Union africaine sur les communautés régionales en matière de paix et de sécurité. Cependant, d'autres articles ont plutôt tendance à suggérer une absence de hiérarchie entre l'Union africaine et ses partenaires régionaux. Tel est le cas de l'alinéa iv du même article pour lequel la subsidiarité, la complémentarité et les avantages comparatifs constituent des concepts fondateurs de la nature de cette relation :

« Le respect des principes de subsidiarité et de complémentarité, et des avantages comparatifs respectifs des Parties, afin de tirer le meilleur parti de la relation entre l'Union, les CER et les Mécanismes de coordination dans le cadre de la promotion et du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité ».47

Créées en vertu du Traité d'Abuja en 1991, les CER se sont vu confier la mission de faciliter l'intégration économique régionale entre les membres de chaque région et dans toute la Communauté économique africaine (CEA). Alors qu'elles doivent faire face à des conflits de tous types, les CER sont de plus en plus impliquées dans la coordination des intérêts des États membres de l'UA relevant de domaines plus larges, tels que la paix et la sécurité, le développement et la gouvernance.<sup>48</sup>

Actuellement, l'UA reconnaît huit CER :

- L'Union du Maghreb arabe (UMA)
- Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)
- La Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)
- La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (ECCAS)
- La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
- La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).<sup>49</sup>

Chaque CER est chargée de mettre en place une brigade en attente, un entrepôt logistique militaire et au moins un centre de formation. Au-delà de sa brigade en attente, chaque CER devra disposer d'une installation permanente pour la planification, un quartier général cadre à partir duquel sa brigade est constituée. Malgré quelques progrès au niveau régional, l'UA a été contrainte de créer en 2013 la « Capacité africaine de réponse immédiate aux crises » (AICRC) pour bénéficier d'une alternative stratégique provisoire à la Force africaine en attente qui n'était pas encore opérationnelle. Un regain d'efforts est actuellement fourni afin de rendre opérationnelles les brigades régionales et la Force africaine en attente.

#### **Questions pour la discussion:**

- De quelle manière la subsidiarité contribue-t-elle à organiser la répartition des tâches entre des échelons hiérarchiques asymétriques qui se chevauchent ?
- Quels sont les principaux défis que rencontrent l'UA et les CER dans l'accomplissement de leurs fonctions ?

---

<sup>47</sup> Voir l'alinéa iv de l'Article 4 du Protocole du CCP.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Ibid.

- La multiplicité et le chevauchement des participations facilitent-ils ou entravent-ils les CER dans l’accomplissement de leurs missions ?

**Documents à consulter:**

« AU Summit 30: Clearer Lines Are Needed between the AU and RECs », Yann Bedzigui, ISS Today, 22 janvier 2018.

<https://issafrica.org/iss-today/au-summit-30-clearer-lines-are-needed-between-the-au-and-recs>

« African Union Approaches to Peacebuilding », Siphamandla Zondi, *AJCR* 2017/1, 12 septembre 2017.

<https://www.accord.org.za/ajcr-issues/african-union-approaches-peacebuilding/>



## **Séance plénière 14 : L'ONU et A3**

**Format:** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Présenter en quelques phrases le Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Analyser le rôle du Groupe africain ou A3.

### **Contexte :**

Dans sa vision d'un continent libre, pacifique et prospère dirigé par son peuple, l'Union africaine (UA) a forgé divers partenariats au fil des ans. Un partenariat visible essentiel est celui avec l'ONU dans le domaine de la paix et de la sécurité. Dans l'accomplissement de son mandat, et comme le prévoit le Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité (CPS), le CPS a établi des liens avec le Conseil de sécurité de l'ONU, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.<sup>50</sup> L'Union africaine et l'ONU se sont engagées à renforcer la collaboration, la coopération et la coordination dans la recherche de solutions durables aux problèmes actuels et futurs, sur la base des principes de complémentarité, d'avantage comparatif, de partage des charges et de responsabilité collective afin de réagir rapidement, de manière cohérente et décisive, pour prévenir, gérer et régler les conflits.<sup>51</sup>

Les relations entre l'ONU et l'UA remontent à l'époque où l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a été invitée à participer aux sessions de l'ONU en qualité d'observateur en 1965. Trois ans plus tard, l'OUA a rendu son statut permanent avec un bureau à New York en 1968. Dans sa recherche d'affirmation de sa position de groupe unificateur pour les États africains auprès de l'ONU, l'OUA a créé un bureau pour assurer le secrétariat du Groupe africain.<sup>52</sup> Ce bureau est devenu la Mission d'observation de l'Union africaine, dont les activités couvrent les domaines de la paix et de la sécurité ainsi que les affaires politiques, économiques et sociales.

En 2010, le Secrétaire général de l'ONU et le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) ont créé le Groupe de travail conjoint sur la paix et la sécurité, composé de hauts fonctionnaires qui se réunissent deux fois par an pour promouvoir la coordination sur les questions stratégiques d'intérêt commun.<sup>53</sup> La création du Bureau de l'ONU auprès de l'Union africaine (UNOAU), établi à Addis-Abeba et dirigé par un fonctionnaire de l'ONU ayant le statut de sous-secrétaire général, constitue un développement significatif. En 2014, l'UNOAU et le Département Paix et Sécurité de l'UA ont préparé le Cadre de travail commun ONU-UA pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité (ONU-UA 2014). Ce Cadre de travail est un document opérationnel qui vise à rendre le partenariat plus systématique, plus efficace et plus axé sur les résultats en facilitant la collaboration tout au long du cycle d'un conflit, dès les premières indications d'un conflit émergent.<sup>54</sup>

---

<sup>50</sup> Voir AU, « Report of the Chairperson of the Commission on African Union-United Nations Partnership: The Need for Greater Coherence », PSC/AHG/3 (CCCXCVII), sept. 2013, p. 1.

<sup>51</sup> Voir AU, « Greater Collaboration to Ensure Peace, Security and Development in Africa », 11 juillet 2018.

<sup>52</sup> Voir <https://www.africanunion-un.org/our-mission>

<sup>53</sup> Voir Laurie Nathan, « Will the Lowest be First? Subsidiarity in Peacemaking in Africa », article présenté à l'ISA, Atlanta, 16-19 mars 2016, p. 5.

<sup>54</sup> Ibid.

Les États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies sont divisés en différents groupes géographiques dans lesquels des élections sont organisées pour divers organes et agences des Nations Unies. L'Afrique se voit attribuer 3 membres non permanents du Conseil de sécurité (A3), 14 membres de l'ECOSOC, 13 membres du Conseil des droits de l'homme et la Présidence de l'Assemblée générale pour les années se terminant par 4 et 9. Le Groupe africain, composé des 54 États membres de l'Union africaine, coordonne ses efforts sur divers sujets, allant de la santé et des migrations aux questions de paix et de sécurité. Bien que le groupe soit présidé par un ambassadeur d'un État Membre, le poste étant occupé à tour de rôle tous les mois, l'A3 joue un rôle central pour faire intervenir le Conseil de sécurité. La présidence tournante assure la cohérence stratégique nécessaire pour coordonner et prendre des décisions qui, tout en étant meilleures pour leurs pays, ne sacrifient ni la paix, ni la cohésion, ni les priorités du continent.<sup>55</sup>

La coopération entre l'UA et l'ONU dans le domaine de la paix et de la sécurité couvre un certain nombre d'activités menées en collaboration dans différents secteurs. Face à des situations conflictuelles complexes, les deux organisations ont été en mesure de trouver des moyens novateurs de relever les défis qui se posent.<sup>56</sup> On peut affirmer que des progrès importants ont été réalisés dans le partenariat entre les deux organisations. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire. La complexité des problèmes de paix et de sécurité auxquels le continent est confronté signifie qu'aucune organisation ne peut à elle seule y faire face efficacement. L'effet de levier résultant de la collaboration entre des deux institutions est renforcé lorsqu'elles entreprennent des efforts coordonnés et complémentaires.<sup>57</sup>

#### **Questions de discussion :**

- Dans quelle mesure l'ONU s'acquitte-t-elle bien de sa mission dans le monde ?
- Comment l'ONU contribue-t-elle à la paix et à la sécurité en Afrique ?
- Comment évaluez-vous la coopération entre l'ONU et l'UA ?

#### **Lecture obligatoire :**

Rapport du Conseil de sécurité, « Can the Security Council Prevent Conflict », Rapport de recherche, février 2017. [http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/research\\_report\\_conflict\\_prevention\\_2017.pdf](http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/research_report_conflict_prevention_2017.pdf)

---

<sup>55</sup> Voir <https://www.africanunion-un.org/history-of-the-mission>

<sup>56</sup> Nathan, op. cit.

<sup>57</sup> Voir AU, « Report of the Chairperson of the Commission on African Union-United Nations Partnership », op. cit. p. 9.

## Séance plénière 15 : Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) de l'ONU

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Examiner le travail des opérations de maintien de la paix et des affaires politiques de l'ONU.
- Évaluer l'impact des activités de consolidation de la paix sur le continent.

### **Contexte :**

Suite à la réforme de l'infrastructure des Nations Unies pour la paix et la sécurité le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'ONU a fusionné l'ancien Département des affaires politiques (DPA) et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Le DPA et l'ancien Département des opérations de maintien de la paix (aujourd'hui le Département des opérations de paix, ou DPO) ont également fusionné leurs divisions régionales précédemment parallèles pour créer une structure unique, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA), afin de fournir une analyse politique plus cohérente et des conseils stratégiques pour la prévention et le maintien de la paix et pour la consolidation de la paix après les conflits.<sup>58</sup>

Bien qu'il ne soit pas prévu dans la Charte, le maintien de la paix est devenu une mission clé de l'ONU, et plusieurs opérations ont été menées en Afrique. Très souvent, l'ancien Département des affaires politiques a participé à des activités de maintien de la paix sur le continent. Le Département des affaires politiques (DPA) avait l'habitude de gérer un certain nombre de missions politiques spéciales (MPS) sur le terrain, la plupart en Afrique, dans des conditions de sécurité très difficiles. Nombre de ces missions ont des mandats complexes – notamment dans des domaines tels que le renforcement des systèmes nationaux de justice, de police et d'administration pénitentiaire, les droits de l'homme et la justice de transition – qui ont souvent des incidences directes et indirectes sur l'état de droit.<sup>59</sup>

Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) nouvellement créé jouera un rôle central dans les efforts déployés par l'ONU pour prévenir les conflits meurtriers et instaurer une paix durable dans le monde. Le DPPA surveille et évalue l'évolution de la situation politique mondiale en vue de détecter les crises potentielles et d'élaborer des réponses efficaces. Le Département fournit un appui au Secrétaire général et à ses représentants dans leurs initiatives de paix, ainsi qu'aux missions politiques des Nations Unies dans le monde entier. Le DPPA est également une plateforme souple de réponse aux crises, capable, avec l'accord des pays concernés, de déployer rapidement des médiateurs et d'autres compétences en matière de rétablissement de la paix dans le monde entier et de coopérer étroitement avec les organisations régionales qui se trouvent en première ligne de conflit.<sup>60</sup>

Bien que l'ONU ait aidé l'Afrique et en dépit de certains progrès sur le terrain, les forces d'intervention africaines continuent d'être confrontées à plusieurs défis permanents, dont le

---

<sup>58</sup> Voir <https://dppa.un.org/en/about-us>

<sup>59</sup> Voir <https://www.un.org/ruleoflaw/un-and-the-rule-of-law/department-of-political-affairs/>

<sup>60</sup> Voir <https://dppa.un.org/en/about-us>.

financement. Parmi les autres problèmes figurent le manque d'équipements pertinents et des questions politiques telles que des mandats et des règles d'engagement adéquats.

**Questions de discussion :**

- Comment évaluez-vous la façon dont l'ONU a géré les activités de maintien de la paix dans le monde en général, et en Afrique en particulier ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients des opérations de maintien de la paix en Afrique ?
- Avez-vous déjà été déployé dans des activités de maintien de la paix sur le continent ?

**Lectures obligatoires :**

Paul Williams, « Peace Operations in Africa: Lessons Learned since 2000 », Centre d'études stratégiques sur l'Afrique, *Africa Security Brief*, N° 25, juillet 2013. <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASB25EN-Peace-Operations-in-Africa-Lessons-Learned-Since-2000.pdf> (également disponible en français et en portugais).

<https://peacekeeping.un.org/en/department-of-peace-operations>

<https://dppa.un.org/en>

## Séance plénière 16 : Les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs:**

- Examiner les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.
- Discuter de leurs implications pour une sécurité centrée sur la population dans toute l'Afrique.

### **Contexte :**

En 2000, la Déclaration du Millénaire a été adoptée par 189 gouvernements. Elle consistait en un accord international sur une vision mondiale de la réduction de la pauvreté, de la paix et de la sécurité, de la protection de l'environnement, des droits de l'homme et de la démocratie, et elle comportait des objectifs devant être atteints en 2015 au plus tard. Ces objectifs, appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), donnaient une orientation concrète à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire<sup>61</sup>. Malgré des progrès certains, tous les objectifs n'ont pas été atteints en 2015 et les résultats ont été inégaux d'un objectif et d'un pays à l'autre.

Afin de parvenir à un nouvel agenda, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable en septembre 2015. À la différence de la Déclaration du Millénaire, l'Agenda 2030 s'applique de la même manière aux pays en développement, aux pays émergents et aux pays industrialisés pour créer un partenariat mondial plus large. Les objectifs centraux de l'Agenda 2030 ont été définis à travers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) composés de 169 sous-objectifs. Les ODD ont succédé aux OMD qui se sont éteints en 2015, et ils cherchent à stimuler l'action internationale. Ces objectifs ont été élaborés de manière à équilibrer les trois aspects – économique, social et environnemental – du développement durable<sup>62</sup>.

Parmi les ODD, l'objectif 16 concerne spécifiquement la paix, la justice et le renforcement des institutions pour garantir la sécurité et la justice à la population. Concernant le lien entre la sécurité et le développement, il est admis qu'il est peu probable de pouvoir garantir un développement durable sans la paix, la stabilité, le respect des droits de l'homme et une gouvernance efficace fondée sur le principe de l'État de droit. Par conséquent, les ODD ont pour finalité de réduire toutes les formes de violence, et d'associer les gouvernements et les communautés pour trouver des solutions durables aux conflits et à l'insécurité. Le renforcement de l'État de droit et la promotion des droits de l'homme jouent un rôle essentiel dans ce processus, tout comme la réduction des mouvements d'armes illicites et le renforcement de la participation des pays en développement au sein des institutions de gouvernance mondiale<sup>63</sup>.

### **Questions visant à animer les discussions :**

- Quelle différence existe-t-il entre les OMD et les ODD ?
- Dans quelle mesure êtes-vous confiant sur la capacité des pays africains à respecter les ODD ?

---

<sup>61</sup> Voir From Millennium Development Goals to Sustainable Development Goals, GIZ, Bonn: GIZ ; <https://www.genderingermandevelopment.net/from-millennium-development-goals-to-sustainable-development-goals.html>

<sup>62</sup> Ibid

<sup>63</sup> Voir <http://www.sdgfund.org/goal-16-peace-justice-and-strong-institutions>

- De quelle manière pouvez-vous contribuer à l'atteinte des ODD ?

**Documents à consulter:**

« Figure of the Week: Africa's Progress on the SDGs and Agenda 2063 », Mariam Sow, *Brookings Africa in Focus*, 16 November 2017.

<https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2017/11/16/figure-of-the-week-africas-progress-on-the-sdgs-and-agenda-2063/>

« From MDGs to SDGs: What are the Sustainable Development Goals? », ICLEI, ICLEI BRIEFING SHEET - Urban Issues, N° 01.

<http://localizingthesdgs.org/library/251/From-MDGs-to-SDGs-What-are-the-Sustainable-Development-Goals.pdf>

## **Module IV : Comment tirer le meilleur parti possible des acteurs extérieurs à l’Afrique**

Pendant des décennies, les théoriciens des relations internationales ont généralement supposé que les pays africains sont tout simplement trop faibles pour être en mesure de gérer les crises au niveau international d’une manière significative. Les États africains ont donc souvent été traités comme une catégorie résiduelle sans pouvoirs efficaces.<sup>64</sup> La question du pouvoir à travers le cadre des organisations internationales qui a reçu peu de réflexion critique est maintenant remise en question. Les dirigeants africains saisissent maintenant à quel point ils ont une marge de manœuvre au sein du système international et exercent une influence internationale.

Après avoir examiné les mécanismes de sécurité régionale et les interactions entre les Africains d’une part, et entre l’Afrique et l’ONU d’autre part, ce module cherchera à déterminer comment la nature du monde social facilite ou entrave la capacité d’action des dirigeants africains. Si les causes de l’échec des États sur le continent ne sont pas entièrement imputables à l’action prédatrice d’acteurs supranationaux, il n’en demeure pas moins que l’Afrique n’a pas eu de résultats à la hauteur des attentes sur la scène internationale. On peut soutenir que les analyses de l’Afrique qui continuent de dépeindre le continent comme étant largement périphérique par rapport aux principales forces du changement ne comprennent pas non plus à quel point le continent est devenu un terrain important pour les politiques émergentes des principaux acteurs du monde.

Au vu de la nature de la politique internationale, les dirigeants africains n’ont sans doute pas réussi à jouer leur rôle. Si certains ont réussi à réaliser des gains personnels, une analyse approfondie de leurs performances révèle que, outre des positions communes sur certaines questions internationales telles que le climat ou l’environnement, la plupart d’entre eux n’ont pas joué un rôle bénéfique pour leur pays. Contrairement à l’approche conventionnelle qui consiste à étudier l’impact des acteurs extérieurs sur les relations internationales de l’Afrique, certains chercheurs examinent le rôle croissant des États, des dirigeants et des autres acteurs politiques africains sur la scène internationale.<sup>65</sup> Dans un tel environnement politique mondial compétitif, il est pratiquement impossible que le changement se produise tout seul. Le rôle de tels acteurs en Afrique sera crucial pour le réveil du continent. Alors que leurs actions sont limitées par les possibilités qui s’offrent à l’Afrique, le leadership stratégique peut constituer un avantage comparatif.

Ce dernier module donne un aperçu des principaux partenaires extérieurs ayant un impact sur le secteur de la sécurité en Afrique : les États-Unis, l’Union européenne, la Chine et d’autres partenaires bilatéraux. Bien qu’elle puisse aider les pays à répondre à leurs préoccupations en matière de sécurité, l’aide extérieure, si elle n’est pas correctement gérée, peut, incidemment, compromettre la sécurité même qu’elle était censée renforcer. Les séances sur l’optimisation de l’assistance en matière de sécurité et les relations internationales de l’Afrique en matière de sécurité fournissent le contexte nécessaire pour comprendre comment gérer efficacement les partenariats extérieurs. Pour accroître l’effet de levier et l’efficacité de l’aide à la sécurité, les institutions et les États africains doivent bien comprendre leur environnement sécuritaire, ses forces, ses faiblesses et ses objectifs afin de prendre des décisions éclairées. Les États africains devraient replacer leurs relations avec les autres pays sur une nouvelle base et établir des

---

<sup>64</sup> Voir Christopher Clapham, *Africa and the International System: The Politics of State Survival*, Cambridge University Press, 1996.

<sup>65</sup> Voir William Brown et Sophie Harman, éd. *African Agency in International Politics*, New York : Routledge, 2013.

partenariats stratégiques fondés sur des valeurs et des objectifs partagés afin de promouvoir des intérêts communs et d'atteindre des objectifs stratégiques communs.

## Séance plénière 17 : Comment tirer le meilleur parti possible de l'assistance extérieure

**Format:** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Examiner les modèles d'assistance externe en matière de sécurité.
- Mettre en lumière le potentiel d'un leadership efficace pour gérer/coordonner l'aide des bailleurs.
- Étudier les liens entre la sécurité nationale et la coordination de l'assistance en matière de sécurité.

### **Contexte :**

De nombreux États africains renforcent leurs services et systèmes de sécurité en s'appuyant sur des partenaires extérieurs pour assurer leur financement. Cependant, cette assistance est rarement coordonnée entre les partenaires extérieurs et les États africains, et elle ne correspond pas toujours aux stratégies de sécurité nationale ou aux besoins des gouvernements africains. En conséquence, de nombreux États africains disposent d'équipements dont ils n'ont pas besoin ou qu'ils ne peuvent pas entretenir, manquent de formation pour utiliser correctement le matériel, ou possèdent des équipements qui ne peuvent être interopérables. Par conséquent, il se peut que les États africains ne soient pas en train de sécuriser efficacement leurs pays et que leurs partenaires non plus n'utilisent efficacement leurs ressources.

Les partenaires extérieurs s'efforcent de fournir une assistance pour atteindre leurs propres objectifs de politique étrangère et de sécurité ; ceux-ci peuvent ou non correspondre à ceux des États africains. En outre, les partenaires extérieurs se coordonnent rarement entre eux pour identifier les domaines dans lesquels ils disposent d'un avantage comparatif ou s'alignent sur les objectifs et les réalités de l'Afrique. Cette inadéquation des objectifs peut rendre l'assistance en matière de sécurité inefficace et gaspiller des ressources précieuses. Par conséquent, de nombreux analystes ont appelé à une plus grande coordination entre les bailleurs, et entre les partenaires extérieurs et les États africains. Par exemple, les États-Unis pourraient gagner à coordonner la formation militaire et la formation au maintien de la paix avec la France ; contrairement aux États-Unis, la France dispose d'un réseau plus vaste d'écoles de maintien de la paix ; à titre d'exemple récent, la coopération franco-américaine sur l'école de maintien de la paix de Bamako a permis aux pays participants de réduire leurs coûts généraux et de mieux adapter la formation à leur situation.<sup>66</sup>

Lorsque les institutions et les États africains sont en mesure d'évaluer et d'articuler clairement leurs objectifs stratégiques, ils peuvent mobiliser et coordonner plus efficacement l'aide des bailleurs à leurs secteurs de la sécurité. Toutefois, les bailleurs ont également intérêt à ce que la coordination soit efficace, faute de quoi ils risqueraient de gaspiller des ressources et de mal atteindre leurs objectifs.

### **Questions de discussion :**

- Comment les gouvernements africains et leurs partenaires extérieurs peuvent-ils coordonner les besoins en matière de sécurité, les exigences de redevabilité et les dons ?

---

<sup>66</sup> Michael Drager, « French Military Education in Africa: New Cooperation Possibilities for the United States? » 29 avril 2016, *Security Assistance Blog*, <http://securityassistance.org/our-work/blog/author/26264>.

- Pouvez-vous identifier un engagement ou un exercice de sécurité financé de l'extérieur qui n'a pas répondu aux besoins de votre pays ? Quel a été le résultat d'un tel engagement ? Quelle aurait pu être une meilleure approche pour développer ce partenariat ?

**Lectures obligatoires:**

Susan Willett, « Development and Security in Africa: A Challenge for the New Millennium », dans Geoff Harris, éd. *Demilitarising sub-Saharan Africa*, Pretoria: Institute of Security Studies, 2004, 101-120.

Development and Security in Africa: A Challenge for the New Millennium

Myrto Hatzigeorgopoulos, « L'assistance militaire : quel rôle dans la prévention des conflits en Afrique ? », Institut Royal Supérieur de Défense, 2016. [www.irsd.be](http://www.irsd.be).

## Séance plénière 18 : L'Union européenne

**Format:** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Analyser l'évolution des relations entre les États européens et le continent africain.
- Examiner les enseignements tirés du partenariat stratégique conjoint Afrique-UE.

### **Contexte :**

Les pays européens ont des liens historiques forts avec le continent africain qui remontent à la période précédant la colonisation. Au cours des dernières décennies, les relations de l'Europe avec les États africains ont évolué de cinq façons importantes. Premièrement, l'accent mis auparavant sur les relations centrées sur l'État est en train de changer progressivement pour inclure la sécurité humaine, l'humanitarisme et les opérations de soutien à la paix. Deuxièmement, la préoccupation postcoloniale immédiate de nommer des conseillers techniques et du personnel d'appui européens cède progressivement la place à une concentration accrue sur la formation, le développement des capacités et le renforcement institutionnel. Troisièmement, la réticence à intervenir lorsque des violations des droits humains sont commises est remplacée par des interventions ciblées qui sont largement conformes à la doctrine internationalement reconnue du devoir de protection (R2P). Quatrièmement, la nécessité d'améliorer la coordination de l'aide européenne fournie aux pays africains est de plus en plus reconnue. Cinquièmement, on est passé d'une focalisation quasi exclusive sur les relations bilatérales à une acceptation de soutenir les institutions et initiatives régionales africaines. L'essentiel de cette évolution s'appuie sur le cadre défini dans la stratégie commune Afrique-UE de décembre 2007.

La stratégie commune Afrique-UE établit une feuille de route pour une collaboration efficace entre l'Union européenne et le continent africain dans les domaines prioritaires, qui ont tous des implications directes pour la sécurité. Depuis sa mise en place, la stratégie a servi de base à d'importantes interventions dans les questions de sécurité en Afrique. Un appui substantiel a été fourni à l'Union africaine, ainsi qu'à des organisations régionales comme la CEDEAO et l'IGAD.<sup>67</sup> Bien que cette approche ait été un changement bienvenu, une coordination relativement faible et des processus excessivement bureaucratiques ont limité l'efficacité de la stratégie. En outre, l'utilisation de multiples instruments de financement a, dans certains cas, contribué à la redondance, aux doubles emplois et au gaspillage.<sup>68</sup>

La 5<sup>ème</sup> rencontre des dirigeants européens et africains, rebaptisée « Sommet UE-UA », visait à explorer l'avenir de la coopération entre les deux continents à Abidjan, Côte d'Ivoire, en novembre 2017. Pour la première fois, l'Union africaine (UA), plutôt que « l'Afrique », apparaît officiellement comme le partenaire de l'Union européenne. Comme d'habitude, il y a eu beaucoup de discussions sur la jeunesse, la migration, la sécurité et la gouvernance. Les deux parties se sont engagées fermement à travailler conjointement sur le thème convenu « Investir dans la jeunesse pour accélérer la croissance inclusive et le développement durable », dans le but d'apporter des avantages concrets à leurs jeunes populations et aux générations futures.<sup>69</sup>

---

<sup>67</sup> Voir [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-13-367\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-367_en.htm)

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> Voir [https://ec.europa.eu/europeaid/news-and-events/african-union-european-union-summit-start-cote-divoire\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/news-and-events/african-union-european-union-summit-start-cote-divoire_en)

**Questions pour la discussion :**

- Comment évaluez-vous les partenariats actuels en matière de sécurité entre l'Union européenne et les pays africains ?
- Qu'est-ce qui explique l'évolution des relations entre l'Union européenne et les pays africains dans les domaines de la gestion des conflits, des opérations de soutien de la paix et de la formation et du renforcement des capacités ?
- Comment évalueriez-vous la stratégie commune Afrique-UE ?
- Comment les pays africains devraient-ils tirer le meilleur parti de leur partenariat avec l'Union européenne ?

**Lectures obligatoires :**

The European Union and African Union: Key Partners, *EU-AU Factsheet*, 21 janv. 2019.

[https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/factsheet\\_eu\\_au-21-1-2019.pdf](https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/factsheet_eu_au-21-1-2019.pdf)

Union européenne : « Strengthening the EU's partnership with Africa: A new Africa-Europe Alliance for Sustainable Investment and Jobs », *État de l'Union 2018*, 12 sept. 2018.

<https://www.africa-eu-partnership.org/en/stay-informed/publications/factsheet-strengthening-eus-partnership-africa>

## Séance plénière 19 : L'assistance des États-Unis en matière de sécurité

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Examiner les objectifs et les mécanismes de l'assistance des États-Unis à l'Afrique en matière de sécurité.
- Évaluer l'impact et l'efficacité de l'assistance des États-Unis en matière de sécurité.

### **Contexte :**

Le Département d'État se concentre sur quatre objectifs clés des États-Unis en matière de sécurité en Afrique : le renforcement des capacités pour les opérations africaines de soutien de la paix ; la prévention, l'atténuation et le règlement des conflits ; la professionnalisation des forces armées ; et le renforcement des capacités en matière de lutte antiterroriste. Pour atteindre ces objectifs, le Département d'État apporte une aide directe aux organismes du secteur de la sécurité, sous forme de formation et de financement. Bien qu'une grande partie de l'aide soit bilatérale, le Département d'État adopte également une approche régionale.

L'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) est la principale agence du Gouvernement des États-Unis pour l'aide et l'assistance à l'étranger, et elle opère sous l'autorité et la direction du Secrétaire d'État. L'USAID fait progresser les objectifs de la politique étrangère des États-Unis en soutenant la croissance économique, l'agriculture, le commerce, la santé mondiale, la démocratie, la prévention des conflits et l'aide humanitaire, entre autres initiatives. L'USAID a 22 missions en Afrique et 3 bureaux régionaux sur le continent.

Le Département de la Défense des États-Unis (DOD) est chargé d'exercer un pouvoir de dissuasion contre la guerre et de protéger les États-Unis. Pour ce faire, il dispose de forces armées dont les principaux éléments sont l'armée de terre, la marine, le corps des Marines et l'armée de l'air. Bien que les Garde-côtes soient une branche du Département de la sécurité intérieure (DHS), elles ont également des capacités et des responsabilités militaires traditionnelles qui sont exercées sous la direction du DHS et du DOD. En cas d'urgence, la Réserve et la Garde nationale renforcent les forces militaires régulières.

Alors que le Département d'État est le principal organisme chargé de la fourniture de l'aide étrangère et qu'il accorde des fonds pour la formation des forces militaires étrangères (par exemple, l'ACOTA), le Département de la Défense est le principal acteur auprès des établissements de défense étrangers. Les principaux programmes financés par le Département d'État sont les suivants :

- International Military Education and Training (IMET)
- Foreign Military Financing-funded training (FMF)
- International Narcotics and Law Enforcement (INL)
- African Contingency Operations Training and Assistance (ACOTA)
- Enhanced International Peacekeeping Capabilities (EIPC)
- Foreign Assistance Act (FAA).

### *Le rôle de l'U.S. Africa Command (AFRICOM)*

En février 2007, le Président a annoncé son intention de créer un nouveau commandement pour l'Afrique. À l'époque, la responsabilité du continent africain était partagée entre trois commandements américains : Commandement européen (EUCOM), Commandement central (CENTCOM) et Commandement du Pacifique (PACOM). La création d'AFRICOM a été motivée par l'importance stratégique croissante du continent pour les intérêts critiques des États-Unis. Pour promouvoir les objectifs stratégiques des États-Unis, AFRICOM collabore avec les États africains et les organisations régionales afin de renforcer la stabilité et la sécurité dans la région. Pour ce faire, AFRICOM met en œuvre divers programmes et initiatives visant à améliorer les capacités nationales et régionales en matière de sécurité, le professionnalisme militaire et la bonne gouvernance.

### **Questions de discussion :**

- Quels sont les éléments de la politique du Département de la Défense des États-Unis à l'égard de l'Afrique qui sont les plus significatifs pour vous et votre travail ?
- Les perceptions dans votre pays d'origine sont-elles différentes de ce que vous avez appris aujourd'hui ?
- Comment les informations que vous avez apprises aujourd'hui changent-elles votre façon de faire votre travail ?

### **Lectures obligatoires :**

U.S. Strategy toward Sub-Saharan Africa, 2018.

General Thomas Waldhauser, « United States Africa Command 2019 Posture Statement », 7 février 2019. <https://www.africom.mil/>

Angela Mahoney et al., *US Presence and the Incidence of Conflict*, Santa Monica, Calif., Rand Corporation 2018, pp. 57-82.

[file:///C:/Users/DELL/Downloads/RAND\\_RR1906.pdf](file:///C:/Users/DELL/Downloads/RAND_RR1906.pdf)

## Séance plénière 20 : Chine

**Format :** Séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs:**

- Analyser l'évolution des relations entre la Chine et l'Afrique.
- Discuter de la nature et du périmètre actuels de la collaboration entre la Chine et l'Afrique en matière de sécurité.
- Déterminer comment les partenariats entre la Chine et l'Afrique répondent aux besoins de sécurité.

### **Contexte :**

Les relations entre la Chine et l'Afrique doivent être abordées sous l'angle d'une approche stratégique qui s'inscrit dans l'histoire et privilégie les aspects économiques, en particulier commerciaux. Cette approche doit également mettre en exergue certains liens de longue date, et doit tout particulièrement évoquer la véritable révolution géographique que l'arrivée croissante d'acteurs et de capitaux chinois représente pour l'Afrique, dans la mesure où la Chine ne raisonne plus uniquement en termes de penchants idéologiques et politiques, mais avant tout en termes de pragmatisme économique. L'augmentation considérable des besoins de la Chine en énergie et matières premières, et son désir de s'imposer comme une puissance mondiale sont devenus les leviers essentiels de la politique chinoise en Afrique.

Depuis le début des années 2000, la présence chinoise en Afrique est de plus en plus notable. Au début, certains africains ont accueilli favorablement ce qu'ils percevaient comme une revanche sur les occidentaux évincés de leurs marchés traditionnels, mais aujourd'hui, ces mêmes personnes se demandent s'ils n'assistent pas à une vague néocolonialiste chinoise. Dans un premier temps, la Chine s'est intéressée à l'Afrique afin que celle-ci lui fournisse les matières premières, le pétrole et certains métaux dont elle avait besoin pour devenir la grande « usine mondiale ». Aujourd'hui, la conquête de l'Afrique s'inscrit dans le rôle de chef de file que la Chine souhaite jouer à l'échelle mondiale. Il en résulte naturellement une rivalité entre les grandes puissances. Tandis que la Chine perçoit l'Afrique comme un réservoir d'approvisionnement énergétique et minier, les États africains considèrent Pékin comme un partenaire commercial idéal qui n'impose aucune condition politique spécifique à ses fournisseurs et leur fournit même un appui diplomatique. Cependant, les relations sino-africaines soulèvent quelques mécontentements de pays qui se sentent lésés et sont également soucieux de diversifier leurs clients pour la vente de leur pétrole.

En soutenant qu'elle a également été victime du colonialisme, la Chine met en avant cet argument, sincère ou non, pour se faire accepter par les dirigeants africains qui considèrent toujours que le retard qu'accusent leurs pays est imputable au colonialisme. C'est ainsi que la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique. Selon le Ministère du Commerce chinois, les importations chinoises depuis l'Afrique et les exportations vers ce continent s'élevaient respectivement à 75,3 millions \$ et 94,7 millions \$ en 2017<sup>70</sup>. La Chine importe du pétrole, des minéraux et du bois, et elle exporte des biens de consommation, y compris des téléphones mobiles, des médicaments, des machines et des véhicules. Les investissements, les aides et les

---

<sup>70</sup> Voir l'article « Présence chinoise en Afrique : vers une Chinafrique ? », Yves Montenay, Contrepoints, 29 octobre 2018 ; <https://www.contrepoints.org/2018/10/29/328983-presence-chinoise-en-afrique-vers-une-chinafrique>

prêts chinois ne sont adossés à aucune condition, telle que le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme, ce qui permet à certains pays africains de contourner les sanctions imposées par les pays occidentaux. L'aide chinoise présente ainsi un attrait supplémentaire pour les gouvernements africains non démocratiques.

Il convient de noter que cet engouement pour la Chine n'est pas sans déconvenue. Depuis quelque temps déjà, des experts occidentaux sur l'Afrique soutiennent que la Chine prend des risques considérables en Afrique et qu'elle sera confrontée aux mêmes problèmes que les entreprises occidentales en matière de corruption, de partialité du système judiciaire et de blocages administratifs. De plus, depuis que de nombreux africains se rendent en Chine pour étudier ou dans le cadre de leurs affaires, ils découvrent un sentiment de racisme généralisé masqué par la courtoisie des personnalités chinoises qui les reçoivent. Et puisque de nombreux chinois vivent en Afrique, le problème est également présent sur le continent. Les chinois se réjouiraient d'avoir l'impression que leurs employés africains travaillent moins qu'eux et ne comprennent pas toujours très rapidement ce qu'on leur explique. Les africains leur reprochent de faire venir leurs compatriotes plutôt que d'embaucher des africains ainsi que le traitement dur qui leur est réservé dans le cas inverse.

Par ailleurs, il est relativement simple de prêter de l'argent aux États africains qui l'utiliseront pour payer les entreprises chinoises chargées de construire des routes, puis de se faire rembourser par prélèvement sur les ressources naturelles du pays concerné. Il existe donc une certaine dépendance économique, politique et possiblement culturelle. En outre, le projet initialement appelé « La route de la soie » puis renommé « Une ceinture, une route » s'appuie notamment sur des programmes de formation dédiés aux fonctionnaires, aux représentants des tribunaux, aux responsables des normes, etc. Il s'agit de toute évidence d'un autre moyen d'orienter l'Afrique vers un système de gouvernance analogue à celui de la Chine, en l'écartant davantage de l'influence occidentale.

Les relations entre la Chine et l'Afrique semblent ne plus s'inscrire dans une démarche sélective : TOUS les pays africains sont concernés. Cette démarche à l'échelle du continent s'est tout d'abord traduite par une large diffusion sur les marchés de produits chinois à des prix particulièrement compétitifs. Pendant les dix dernières années, l'organisation des forums sino-africains en Chine (à Pékin en 2000, 2006, 2012 et 2018) et en Afrique (en Éthiopie en 2003, en Égypte en 2009 et en Afrique du Sud en 2015) témoigne de la volonté de la Chine de poursuivre une politique africaine offensive et pragmatique. Traditionnellement, la Chine avait l'habitude de doubler ou tripler ses précédents engagements : 5 milliards \$ en 2006, 10 milliards \$ en 2009, 20 milliards \$ en 2012 et 60 milliards \$ en 2015. Contrairement à cette habitude, l'engagement de financement de la Chine annoncé lors du Sommet de 2018 est resté le même que celui concédé trois ans plus tôt. Bien que personne ne s'attende à ce que les engagements de financement de la Chine continuent à doubler ou tripler indéfiniment, la stagnation de toute croissance reflète indirectement une attitude prudente de la Chine<sup>71</sup>. En outre, il appartient aux dirigeants africains de déterminer si la coopération chinoise est ou non une arme à double tranchant apportant l'illusion d'un modèle aux retombées équitables.

---

<sup>71</sup> Voir le document « China's Financial Commitments to Africa: Adjustment and Recalibration », Yun Sun, Brookings Africa in Focus, 5 septembre 2018 ; <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2018/09/05/chinas-2018-financial-commitments-to-africa-adjustment-and-recalibration/>

**Questions pour la discussion:**

- Quels sont les aspects essentiels des relations entre la Chine et l’Afrique en matière de sécurité ?
- Pensez-vous que les partenariats avec la Chine en matière de sécurité répondent aux priorités de l’Afrique dans ce domaine ?
- Quelles sont les motivations de la Chine pour fournir une assistance en matière de sécurité à l’Afrique ?
- De quelle manière l’Afrique peut-elle tirer le meilleur parti de ses relations avec la Chine en matière de sécurité ?

**Documents à consulter :**

« Réévaluation des Partenariats Mondiaux de l’Afrique : Approches pour Affronter le Nouvel Ordre Mondial », Wenjie Chen et Roger Nord, *Brookings Report*, 27 avril 2018.

<https://www.brookings.edu/research/reevaluation-des-partenariats-mondiaux-de-lafrique/>  
Disponible en anglais.

« FOCAC, African agency and Africa’s China policy », Wekesa, Bob, *L Dialogue* (2017): 2.



## Séance plénière 21 : Autres partenaires : Turquie, Inde et États du Golfe

**Format:** Séance plénière  
Groupes de discussion

### **Objectifs:**

- Discuter des autres partenaires émergents apportant à l’Afrique une assistance de sécurité externe.
- S’interroger sur les motivations des partenaires apportant à l’Afrique une assistance de sécurité externe.
- Évaluer la mesure dans laquelle les partenaires émergents contribuent à répondre aux défis de sécurité en Afrique.

### **Contexte:**

Bien que les intérêts croissants de la Chine en Afrique semblent susciter une rivalité entre les grandes puissances, la Chine n’est pas le seul pays à contester la domination de l’Occident dans la ruée vers les ressources de l’Afrique. L’Inde, la Russie, le Brésil et la Turquie investissent également de manière conséquente en Afrique. Les pays du Moyen-Orient font partie des autres pays de plus en plus impliqués sur le continent. Des partenaires inhabituels jouent désormais un rôle plus important dans l’assistance de sécurité. Les cas plus particuliers de la Turquie, de l’Inde et des États du Golfe montrent l’hétérogénéité de l’Afrique en matière de relations internationales et d’intérêts stratégiques des différents partenaires.

#### *Turquie*

La Somalie est au centre de la politique africaine de la Turquie et lui permet de se distinguer des autres partenaires extérieurs en démontrant son engagement à l’égard de ce pays. En effet, la visite du président Recep Tayyip Erdoğan en 2011 a été la première visite d’un dirigeant non africain depuis 20 ans<sup>72</sup>. En promouvant une politique de « diplomatie humanitaire »<sup>73</sup>, l’engagement de la Turquie en Somalie est perçu comme la mise en avant d’un autre type d’assistance consistant à démontrer un engagement à l’égard d’un partenariat. Jusqu’à maintenant, l’engagement de la Turquie s’est poursuivi malgré les attaques d’Al-Shabaab ayant tué des agents diplomatiques et des membres du personnel de Turkish Airlines (attaques de 2011, 2013 et 2015), l’attaque de 2015 ayant eu lieu juste avant la visite du président Erdoğan. Mais, les intérêts de la Turquie sont aussi d’ordre stratégique; ils s’inscrivent dans une logique de diversification pour réduire la dépendance du pays à l’égard du Moyen-Orient, de renforcement de sa présence sur la scène internationale et d’élargissement de ses relations avec les communautés musulmanes d’Afrique<sup>74</sup>.

#### *Inde*

Les intérêts de l’Inde en Afrique sont étroitement liés à ses intérêts dans l’océan Indien, à la lutte contre le terrorisme pakistanais et afghan, et à ses souhaits de réforme de la gouvernance mondiale. Une grande partie de ses intérêts en Afrique est liée aux pays des côtes sud et est. En particulier, la Tanzanie, l’île Maurice, les Seychelles, le Mozambique et l’Afrique du Sud qui bordent l’océan Indien sont stratégiquement importants pour l’Inde. Non seulement des réserves

---

<sup>72</sup> « Turkey’s Engagement in Sub-Saharan Africa: Shifting Alliances and Strategic Diversification », David Shinn, Chatham House, septembre 2015.

<sup>73</sup> Saferworld, juin 2015

<sup>74</sup> David Shinn.

de pétrole et de gaz ont été découvertes récemment dans la région de l’océan Indien, mais cette région est également une passerelle maritime importante. En poursuivant ces partenariats, l’Inde a créé des liens avec l’île Maurice, le Mozambique et les Seychelles en matière de sécurité maritime ; depuis 2000, elle participe aux patrouilles dans la zone économique exclusive de l’île Maurice avec les garde-côtes mauriciens. La région du Sahel et la Somalie ont de plus en plus d’importance dans la mesure où la présence rapportée de terroristes pakistanais et afghans utilisant les terres d’Afrique comme terrain d’entraînement a un impact sur la sécurité de l’Inde. En matière de gouvernance mondiale, l’Afrique a une importance stratégique aux yeux de l’Inde qui cherche toujours à réformer les organes de l’ONU – en particulier le Conseil de sécurité – en vue d’une représentation accrue des pays de l’hémisphère sud. Dans ce domaine, l’Inde investit massivement pour le maintien de la paix : 80 % des 7 676 soldats indiens déployés dans le cadre des missions de l’ONU le sont au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo. L’Inde a également contribué à l’AMISOM à hauteur d’un million \$<sup>75</sup>.

### *États du Golfe*

Les États du Golfe ont décidé de jouer un rôle dans le maintien de la paix, cultivé des liens avec les groupes extrémistes et impliqué l’Afrique dans les relations entre les États du Golfe. Plus que les autres États du Golfe, le Qatar a joué un rôle de médiateur dans les conflits africains. Plus particulièrement, il a invité les parties belligérantes à se réunir dans le Darfour, ce qui a conduit à la signature de l’accord de Doha en 2011. Simultanément, des groupes soutenus par le Qatar et l’Arabie saoudite ont été liés à des groupes extrémistes au Sahel et en Somalie<sup>76</sup>. Enfin, les perturbations dans les relations des États du Golfe reflètent la diversité des politiques étrangères de l’Afrique. Lorsque l’Arabie saoudite a intensifié son intervention dans la guerre civile au Yémen, Djibouti, le Soudan et la Somalie ont coupé leurs liens diplomatiques avec l’Iran, tandis que l’Érythrée lui louait ses ports et se joignait au Sénégal et à la Somalie pour envoyer des troupes combattre afin de défendre ses intérêts. En contrepartie de cette assistance, les pays espèrent surmonter les difficultés économiques qu’ils rencontrent en raison des sanctions internationales, de la guerre et de leurs ressources naturelles limitées. Plus récemment, la coalition menée par les saoudiens visant à isoler et sanctionner le Qatar pour avoir soutenu des groupes extrémistes a donné lieu au départ d’un certain nombre d’ambassadeurs africains du Qatar<sup>77</sup>.

---

<sup>75</sup> Modi’s Africa Visit: Toward Greater Cooperation in Maritime Security », Prakhar Gupta, *The Diplomat*, 18 juillet 2016. <http://thediplomat.com/2016/07/modis-africa-visit-toward-greater-cooperation-in-maritime-security/>; « Africa: The indispensable continent for India? » *Africa in Focus*, Waheguru Pal Singh Sidhu, Brookings, 3 novembre 2015. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2015/11/03/africa-the-indispensable-continent-for-india/>; « India and Africa: Forging a Strategic Partnership », Waheguru Pal Singh Sidhu, octobre 2015. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2015/10/india-africa-briefing-book-brookings-india.pdf>

<sup>76</sup> « The Role of Gulf States in Peace and Security and Development in Sub-Saharan Africa », Lidet Tadesse Shiferaw, Istituto Affari Internazionali, *Working Paper 16*, 19 août 2016. <http://www.iai.it/sites/default/files/iaiwp1619.pdf>.

<sup>77</sup> « A Dangerous Gulf in the Horn: How the Inter-Arab Crisis is Fuelling Regional Tensions », Rashid Abdi, Crisis Group, 3 août 2017. <https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/gulf-and-arabian-peninsula/dangerous-gulf-horn-how-inter-arab-crisis-fuelling-regional-tensions>; Hamza Mohamed, “Africa and the Gulf crisis: the peril of picking sides,” *Aljazeera*. 15 juin 2017. <http://www.aljazeera.com/news/2017/06/africa-gulf-crisis-peril-picking-sides-170615100929852.html>

### Questions pour la discussion :

- Les approches adoptées par les acteurs émergents de l'assistance de sécurité sont-elles différentes des approches des partenaires extérieurs habituels ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients de ces différentes approches ?
- De quelle manière ces acteurs influent-ils sur la résolution des conflits autour du continent ?

### Documents à consulter :

« Africa: The indispensable continent for India? », Waheguru Pal Singh Sidhu, Africa in Focus, Brookings, 3 novembre, 2015. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2015/11/03/africa-the-indispensable-continent-for-india/>

« Turkey's Engagement in Sub-Saharan Africa: Shifting Alliances and Strategic Diversification », David Shinn, Chatham House, septembre 2015.

« La Turquie, puissance montante en Afrique », Elise Barthet, *Le Monde*, 4 mars 2016  
[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/04/la-turquie-puissance-montante-en-afrique\\_4876962\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/04/la-turquie-puissance-montante-en-afrique_4876962_3212.html)

« The Role of Gulf States in Peace and Security and Development in Sub-Saharan Africa », Lidet Tadesse Shiferaw, Istituto Affari Internazionali, *Working Paper 16*, 19 août 2016.  
<http://www.iai.it/sites/default/files/iaiw1619.pdf>.



## Séance plénière 22 : Les organisations multilatérales

**Format :** Séance plénière  
Groupe de discussion

### **Objectifs :**

- Explorer le rôle de l’Afrique dans le système multilatéral.
- Discuter des relations entre l’Afrique et les institutions multilatérales.
- Évaluer les contributions des institutions multilatérales au développement de l’Afrique.

### **Contexte :**

En 1944, à l’approche de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une conférence a été convoquée par les pays vainqueurs à Bretton Woods, aux États-Unis. C’est là qu’ont vu le jour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, dans l’espoir qu’ils jetteraient les bases d’un avenir pacifique et prospère pour le monde.<sup>78</sup> Plusieurs décennies plus tard, ces deux institutions multilatérales occupent une position dominante dans l’économie politique mondiale, mais elles sont la cible d’attaques puissantes, tant dans la rue que dans les médias. Et au fil des ans, elles ont été rejointes par toute une série d’autres institutions multilatérales.<sup>79</sup>

Les institutions multilatérales reflètent les rapports de forces qui prévalent à leur point d’origine et tendent, du moins au début, à faciliter les visions du monde et les croyances (par exemple sur les mérites de l’économie néolibérale) conformément à ces rapports de forces. Ceci implique que les rapports de forces sont ancrés dans toutes les institutions multilatérales, même si celles-ci sont censées reposer sur une réciprocité diffuse et une égalité formelle entre les pays membres.<sup>80</sup>

En tant qu’institutions sociales autour desquelles convergent les expériences des acteurs, les institutions multilatérales possèdent une qualité clairement coercitive ; et les États membres et les autres acteurs de telles institutions, qu’ils le veuillent ou non, sont censés jouer certains rôles ; les coûts pour les acteurs qui choisissent de ne pas participer selon ces conditions sont incertains et peuvent être très élevés.<sup>81</sup> En fin de compte, il incombe aux dirigeants africains d’aborder les relations avec les institutions multilatérales d’un point de vue stratégique, avec une compréhension claire des règles du jeu et une analyse effective des coûts et des avantages potentiels.

### **Questions pour la discussion :**

- Quel est le rôle de l’Afrique dans le système multilatéral ?
- Quelles sont vos attentes vis-à-vis des institutions multilatérales ?
- Dans quelle mesure les institutions multilatérales ont-elles aidé efficacement les pays africains à réduire la pauvreté ?

### **Lectures obligatoires :**

Jim Yong Kim, « The World Bank Strategy in Addressing Fragility in sub-Saharan Africa », *Brookings Africa in Focus*, 28 janvier 2019.

---

<sup>78</sup> Voir Morten Bøås et Desmond McNeill. « Introduction: A ‘Critical Engagement’ Approach to Multilateral Institutions », dans *Multilateral Institutions: A Critical Introduction*, Londres : Pluto Press, 2003, p. 1.

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> Ibid.

<sup>81</sup> Morten Bøås et Desmond McNeill, « Introduction », dans *Global Institutions and Development: Framing the World?* New York : Routledge, 2004, p. 3.

<https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2019/01/28/the-world-banks-strategy-for-addressing-fragility-in-sub-saharan-africa/>

Banque mondiale (2011). « Conflict, Security and Development ». World Development Report. Washington : Banque mondiale.